

**Discours du budget**  
**2022-2023**  
***Territoires du Nord-Ouest***

Madame Caroline Wawzonek  
Ministre des Finances

Deuxième session de la  
Dix-neuvième Assemblée législative

22 février 2022



## **Introduction**

Nous voici au troisième budget de la 19<sup>e</sup> Assemblée, l'occasion de réaffirmer et d'actualiser notre ambition pour l'avenir économique des Territoires du Nord-Ouest.

Le premier budget a été présenté seulement quelques mois après l'assermentation du présent gouvernement. C'était l'occasion de décrire notre approche de la gestion des finances publiques et, surtout, de préciser comment nous comptons améliorer les perspectives fiscales pour les Territoires du Nord-Ouest. Puis la pandémie de COVID-19 est arrivée avant même que la première session budgétaire soit terminée.

Notre deuxième budget, celui de 2021-2022, se concentrait sur la stabilité : il s'agissait de garantir la santé et le bien-être des citoyens tout en soutenant l'économie pendant la pandémie. Il fallait aussi que le gouvernement continue d'assumer les tâches qui lui reviennent en ces temps incertains.

Je vous demanderais de repenser à ces jours pré-COVID et à l'ambition que nous avons énoncée dans le premier budget. Nous nous étions alors montrés prêts à prendre des risques et avons promis de fournir les programmes et services gouvernementaux de façon créative et innovante.

Nous comptons alors prendre des risques mesurés, chercher et appuyer l'innovation, et continuer à bâtir, dans la prestation des programmes et services du gouvernement, notre culture de collaboration et d'efficacité fondée sur nos valeurs communes. C'est la tâche que nous avons entamée et que nous poursuivrons par l'intermédiaire de ce budget.

Maintenir cette ambition et la réaliser n'a pas été chose facile dans les deux dernières années.

Nous avons soutenu et continuerons de soutenir les résidents et les entreprises en temps de crise. Nous avons collaboré avec le gouvernement fédéral pour déterminer les besoins, et nous avons obtenu qu'il applique ses programmes de financement avec souplesse. Qui plus est, nous avons comblé des besoins que ces programmes négligeaient en créant nos propres programmes spéciaux. De cette façon, nous avons aidé les citoyens et les entreprises à traverser une pandémie d'une ampleur jamais vue dans notre vie. Nous avons en même temps aidé des collectivités très durement frappées par les inondations printanières.

Tout en fournissant des fonds pour l'aide et la relance pendant une crise comme nulle autre, nous avons maintenu la vaste gamme de services gouvernementaux dans toutes les régions et les collectivités. Et malgré les difficultés sans précédent que nous traversons, tous les ministères sont largement parvenus à faire progresser les priorités du mandat de la 19<sup>e</sup> Assemblée.

Monsieur le Président, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest continuera à aider nos gens, nos collectivités et nos entreprises avec audace. L'audace, néanmoins, n'implique pas toujours que la démarche envisagée soit facile, populaire ou immédiate.

En politique, il est souvent facile de se lancer dans des annonces spectaculaires et d'espérer que les investissements régleront à eux seuls les problèmes récurrents. Cependant, répondre aux besoins demande parfois de la patience : transformer une organisation de la taille d'un gouvernement provincial ou territorial prend du temps, changer une société, encore plus. Notre but n'est pas de faire les manchettes pendant quelques jours ou pendant le présent mandat du gouvernement, mais d'influencer le parcours des Territoires du Nord-Ouest pour les cinq ou même les dix prochaines années.

Le présent budget n'est pas flamboyant en soi, mais il offre de la stabilité en ces temps d'incertitude qui se prolongent. Grâce à cette stabilité, nous continuerons à réaliser nos promesses initiales, c'est-à-dire à structurer, promouvoir et appuyer l'innovation, la créativité et l'efficacité à l'intérieur du gouvernement et du secteur privé. On pourrait affirmer que les thèmes de ce budget se résument par les mots « constance » et « patience »; cela est juste dans la mesure où ces deux attitudes nous permettent d'appliquer les valeurs centrales qui émaillaient nos deux premiers budgets : se servir de l'innovation et de la créativité pour augmenter l'efficacité et bâtir un avenir économique vigoureux, profitable pour tous les Ténénois.

Par des exemples, le discours du budget d'aujourd'hui précisera les initiatives pour l'avenir que nous devons poursuivre et consolider, tout en répondant aux besoins quotidiens.

Le budget de cette année comprend des dépenses de fonctionnement de 2,1 milliards de dollars, une augmentation de 3 % par rapport à 2021-2022. L'Assemblée législative a en outre approuvé en octobre dernier un plan d'immobilisations qui impliquait des dépenses de 502 millions de dollars pour 2022-2023. On prévoit des recettes de 2,3 milliards en 2022-2023, en augmentation de 2,3 % par rapport aux prévisions pour 2021-2022. En incluant la réserve supplémentaire et d'autres ajustements, on prévoit que le budget principal des dépenses comportera un excédent de fonctionnement de 131 millions de dollars.

À cette présentation du budget, j'ai le plaisir d'ajouter un examen économique. Cet examen montre que notre économie est positionnée pour connaître une croissance modeste pendant les années nécessaires pour sortir de la pandémie. Cependant, nous devons gérer les risques économiques qui, s'ils se concrétisent, pourraient ralentir nos succès.

Monsieur le Président, dans ce discours, je soulignerai comment nous prévoyons utiliser ce troisième budget. Je préciserai comment nous comptons poursuivre le travail entrepris

pour réaliser les priorités de notre mandat tout en nous préparant à gérer les impondérables et à fournir de l'aide en cas de difficultés imprévues.

Je ferai d'abord un survol des perspectives économiques; j'expliquerai ensuite comment les indicateurs économiques influenceront sur nos résultats financiers, puis je terminerai en présentant certaines des initiatives particulières qu'entend prendre ce gouvernement en 2022-2023 pour à la fois remplir son mandat et garantir la vitalité à long terme des Territoires du Nord-Ouest.

## **Perspectives économiques**

Les indicateurs économiques à court terme sont positifs : les prévisions préliminaires suggèrent que la croissance économique des Territoires du Nord-Ouest devrait, en 2022-2023, se maintenir assez proche du niveau qu'elle a connu en 2021, c'est-à-dire 7,3 %. De plus, l'investissement dans l'économie croît. Les nouveaux investissements dans le territoire ont augmenté de 13 % en 2021 par rapport à 2020, plus précisément de 18,8 % pour le secteur privé et de 11,5 % pour le secteur public.

Le taux d'emploi continue lui aussi à tendre vers le haut puisqu'il a augmenté de 5 % en 2021. Le taux de chômage a quant à lui baissé, passant de 8,5 % en 2020 à 5 % en 2021. Les Ténos ont aussi gagné plus en 2021. La moyenne des gains hebdomadaires est elle aussi demeurée élevée si on la compare à la moyenne nationale, les salariés ténos gagnant en moyenne 35 % plus que les autres Canadiens. Le revenu moyen par ménage continue à être plus élevé chez nous qu'ailleurs au pays.

La croissance économique est cependant menacée dans l'immédiat par certaines difficultés. En effet, même si les Territoires du Nord-Ouest se relèvent de 2020, l'intensité de la reprise a varié selon les secteurs, les industries et les populations. Le commerce de détail, la construction et l'administration publique sont revenus à leur niveau pré-pandémique, tandis que les secteurs les plus durement touchés, comme le tourisme, l'hôtellerie, les mines et le commerce de gros, continuent de peiner.

Plusieurs éléments poseront des défis à long terme, notamment la fin de vie des mines de diamant, le vieillissement de la population, l'économie relativement peu diversifiée et un certain déclin pressenti dans l'activité du secteur privé. À moins d'enclencher de profonds changements, notre croissance future en pâtira. Le plus pressant de ces enjeux concerne l'industrie des mines de diamants, le moteur économique du secteur privé depuis deux décennies : toutes les mines de diamants actuellement exploitées pourraient bien fermer d'ici 2030.

Que tout cela soit plutôt dans le moyen ou le long terme ne doit pas nous empêcher d'agir dès maintenant. Au contraire, connaître l'échéance devrait nous pousser à l'action et à l'innovation. Les Territoires du Nord-Ouest peuvent croître et contribuer à la consolidation économique du Canada. Les gouvernements autochtones des différents territoires se préparent à étendre leur rôle dans la diversification économique et le développement des

infrastructures; l'industrie ténosée des ressources intègre déjà les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion des affaires; et le fait que notre territoire se trouve en première ligne du changement climatique en fait un endroit de choix pour la recherche et pour investir dans les initiatives de verdissement de l'économie.

Le potentiel est là, et il sera réalisé plus tôt et plus pleinement dans des collectivités en santé et bien éduquées, des collectivités qui profitent des occasions qui se présentent pour ouvrir de nouvelles entreprises, qui favorisent l'essor des entreprises locales, entretiennent une main-d'œuvre locale saine et bien formée et stimulent la confiance générale des investisseurs. Monsieur le Président, tous ces buts se retrouvent dans les priorités et le mandat de la 19<sup>e</sup> Assemblée. Voilà pourquoi il importe non seulement de s'occuper d'aide et de relance, mais aussi de garder le cap sur la réalisation des priorités de notre mandat.

## **Perspectives et résultats financiers**

Monsieur le Président, l'an dernier j'ai dit que j'étais d'un optimisme prudent à propos de nos perspectives financières à long terme. Comme je viens de le mentionner, nous devons nous préparer devant les importants défis de l'avenir, mais je crois encore que mon optimisme d'alors était justifié, étant donné la croissance de notre économie et la reprise de l'emploi observées.

Ces perspectives économiques positives se reflètent dans nos états financiers. Nous avons terminé l'exercice 2020-2021 avec un excédent de fonctionnement de 67 millions de dollars, plutôt qu'avec le déficit prévu l'an dernier de 31 millions de dollars, principalement grâce à la hausse des transferts fédéraux et à des économies dans l'exécution des programmes.

L'aide financière directe du fédéral aux entreprises et aux personnes a grandement amélioré nos propres sources de revenus, qui se chiffrent à 86 millions de dollars au-dessus de nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier courant, celui de 2021-2022. Même si des coûts supplémentaires sont associés au financement de soutien d'urgence, nous prévoyons un excédent de fonctionnement de 28 millions de dollars pour l'exercice en question.

Nous prévoyons un excédent de 131 millions de dollars en 2022-2023 et des excédents constants jusqu'en 2025-2026.

Nous comptons employer ces excédents de fonctionnement pour financer une partie des immobilisations planifiées de 1,34 milliard de dollars d'ici 2025-2026. Les excédents ne suffiront pas à payer toute l'infrastructure requise. Nous devons continuer à emprunter. Nous nous attendons à terminer l'exercice 2021-2022 avec une dette totale de 1,5 milliard de dollars, 345 millions sous la limite d'emprunt imposée par le gouvernement fédéral. On s'attend à ce que la dette atteigne 1,7 milliard de dollars d'ici la fin de l'exercice 2022-2023.

La bonne gouvernance s'observe dans des actions réfléchies, pas dans des réactions à chaud à des événements ponctuels ou extraordinaires. Nous devons persister à gérer les dépenses avec rigueur. Dans notre planification financière pour l'exercice 2023-2024, nous proposons de limiter la croissance forcée à 10 millions de dollars et les attributions pour de nouvelles initiatives à 5 millions de dollars annuellement. Si nous souhaitons accomplir plus, nous en appellerons aux ministères pour qu'ils en trouvent les moyens dans les ressources existantes.

Je demeure optimiste sur notre capacité à contrôler les dépenses à venir par les économies internes et par l'optimisation des 2,1 milliards de dollars dépensés, sans devoir réduire les programmes et les services. Voilà notre but financier depuis la première année de la 19<sup>e</sup> Assemblée et la pierre angulaire de notre effort de renouvellement du gouvernement. Il me tarde de collaborer avec tous les membres de la 19<sup>e</sup> Assemblée pour trouver des façons créatives et efficaces de s'occuper des enjeux financiers qui s'imposent à nous.

## **Initiatives liées aux recettes**

Monsieur le Président, nous n'intégrons aucune nouvelle taxe dans le budget 2022-2023. Suivant la pratique établie, les taux de la taxe foncière suivront simplement l'inflation. Nous entreprendrons l'examen quinquennal prévu des frais, ce qui pourrait déboucher sur des changements au montant desdits frais pour 2022-2023.

Impossible d'augmenter l'impôt sur le revenu pour améliorer notre situation financière quand plusieurs résidents et entreprises ont peiné à boucler leur budget et que l'incertitude économique continue à régner en conséquence de la COVID-19. Nous continuons à étudier les données sur les personnes et les entités qui payent de l'impôt et sur le type de revenus imposés. Actuellement, peu de particuliers pourraient être imposés plus lourdement. Cela profiterait peu au gouvernement et menacerait notre compétitivité sur le marché de la main-d'œuvre qualifiée recherchée partout au pays.

Nous respecterons nos engagements au titre du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* et hausserons le 1<sup>er</sup> juillet 2022 la taxe sur le carbone de 50 dollars la tonne d'émissions de gaz à effet de serre. Le système actuel de tarification du carbone a été mis en place pour encourager une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles sans ajouter au coût de la vie ni entraver le développement économique. Ces hausses du taux de la taxe sur le carbone s'accompagnent d'une augmentation du supplément de vie chère de 260 \$ par adulte et de 300 \$ par personne à charge de moins de 18 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Nous affecterons 5,9 millions de plus aux rabais sur le combustible à chauffage, au carburant diesel utilisé pour produire de l'électricité destinée à la distribution, ainsi qu'au programme concernant les grands émetteurs.

## Dépenses

Le budget de 2022-2023 confirme notre engagement à employer efficacement nos ressources pour offrir les programmes et services nécessaires en cette période d'incertitude et à faire le nécessaire afin de libérer le potentiel des Territoires du Nord-Ouest pour lui garantir un avenir rayonnant. Notre budget de fonctionnement de 2,1 milliards de dollars comprend de nouveaux fonds à hauteur de 95 millions de dollars qui seront attribués aux grandes priorités établies dans notre mandat.

Avant de détailler le contenu des nouvelles dépenses, je veux préciser comment le reste des 2 milliards de dépenses proposées dans le budget de 2022-2023 nous garantit de la stabilité et encourage l'innovation. Nous n'avons pas toujours besoin de nouvel argent pour faire ce que nous faisons et devons faire. Pour prouver ce que j'avance, je vais souligner, non pas les plus gros postes de dépense de ce budget, mais plutôt certains des changements que nous avons appliqués discrètement pour nous améliorer sans créer de nouveaux ou d'importants postes de dépense.

Nous observons déjà de notables progrès grâce à l'Initiative de renouvellement du gouvernement annoncée dans le premier budget. Les responsables des ministères ont coordonné leurs efforts afin de collecter l'information nécessaire aux décideurs pour attribuer efficacement les ressources et maximiser la valeur obtenue pour l'argent dépensé. Largement financée de l'intérieur, l'Initiative de renouvellement du gouvernement produit déjà des données claires qui permettent aux décideurs d'attribuer les ressources gouvernementales avec plus de justesse. Qui plus est, cette phase de collecte de données nous profite déjà en changeant la manière dont nous considérons la prestation de service dans tout le gouvernement.

La tendance vers une forme pangouvernementale de réflexion est parfaitement illustrée par l'initiative pour la prestation de services intégrés. Cette initiative permet de rendre les services gouvernementaux accessibles de façon rapide et souple; on y reconnaît que personne ne démarre au même point et on s'assure de traiter tous les membres de la collectivité avec dignité et respect. Plusieurs ministères travaillent de concert pour appliquer cette approche sans nouvelles ressources; ils essaient de trouver de nouvelles façons de collaborer et de mettre les Téoïis au centre de la prestation de services. Le fait de faciliter l'accès aux services nous permet de mieux soutenir les personnes et les familles; l'exécution des programmes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest devient aussi plus efficace.

La manière dont nous dépenserons le demi-milliard de dollars en immobilisations est aussi importante que le budget d'immobilisations lui-même. Nous tentons d'appliquer la promesse du mandat gouvernemental qui consiste à garantir que les dépenses publiques profitent au maximum à la population et aux entreprises téoïises en examinant nos politiques et nos pratiques d'approvisionnement. Nous collaborons aussi avec des partenaires des gouvernements autochtones afin de multiplier leurs occasions d'investir du capital dans des projets territoriaux; nous pourrons ainsi encourager ensemble le développement de compétences et la formation professionnelle chez les résidents du Nord

et ouvrir les perspectives d'affaires pour les entrepreneurs locaux. Finalement, cette collaboration sans nouvelle dépense permettra de garantir qu'une plus grande proportion de l'argent du gouvernement attribué aux infrastructures restera dans le Nord.

Afin de réduire les barrières administratives qui coûtent temps et argent aux entreprises, le Groupe de travail sur la réduction des formalités administratives a formulé certaines recommandations dont l'application ne nécessite pas de nouvelles ressources financières. Je suis contente et fière de voir que les ministères ont accepté ces recommandations, mais aussi adhéré avec enthousiasme à l'idée d'un examen de leurs programmes du point de vue des utilisateurs finaux. Par exemple, un ministère a changé sa façon de traiter différents types de demandes de manière à accélérer la délivrance de certificats aux destinataires. Le gouvernement a aussi lancé un portail de services en ligne pour améliorer l'accès électronique aux services publics. Il travaille aussi à élaborer les politiques nécessaires et à évaluer les options techniques requises pour permettre la signature électronique des documents liés à nos programmes et services.

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées constituait en soi un véritable effort de collaboration et a illustré ce qu'on peut accomplir en travaillant de concert. Nous travaillons avec les gouvernements et les organisations autochtones, les collectivités, les organisations non gouvernementales et les personnes ayant une expérience vécue pour élaborer un plan d'action en la matière. Ce plan intègre les appels à la justice à nos manières de fonctionner en tant que service public et nous permet d'entamer la nécessaire remise en question du colonialisme, ainsi que de la discrimination raciale et basée sur le genre à tous les niveaux du gouvernement et des institutions publiques.

La mise en application de la *Loi sur les terres publiques* concerne chaque employé du ministère de l'Administration des terres et a plus particulièrement mené à la réaffectation temporaire de neuf employés dans une équipe spéciale pour mettre la législation en vigueur. Le Ministère en profite pour réorganiser la Division de l'administration des terres. Ces deux initiatives seront réalisées sans ajout de fonds. À leur conclusion, à la fin de cette année, elles auront permis d'éliminer nombre de formalités administratives en fusionnant le service de l'administration des terres territoriales et celui de l'administration des terres domaniales. Elles auront aussi permis d'établir des normes de qualité du service au consommateur dans les transactions touchant l'aménagement ou l'utilisation des terres.

Je m'en voudrais si je négligeais d'exprimer ma profonde reconnaissance aux ministères pour la débrouillardise avec laquelle ils ont répondu aux besoins de soutien supplémentaire liés à la COVID; ils l'ont fait à l'intérieur de leur budget, tout en accomplissant leurs tâches habituelles. Par exemple, les ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles et de la Santé et des Services sociaux ont collaboré pour affecter le personnel et les installations existantes aux tests des eaux usées pour y détecter des traces du virus, les employés concernés ajoutant cette responsabilité à leurs devoirs habituels. De la même manière, des fonctionnaires de tous les ministères ont accepté des affectations temporaires ou des nominations conjointes, ou ont demandé à être redéployés pour nous aider à répondre à la COVID. Par exemple encore, des agents des ressources

renouvelables ont offert de devenir des administrateurs de la santé publique. Le Programme de supplément de revenu, qui a permis d'aider plus de 3 800 travailleurs à faible salaire entre avril 2020 et août 2021, a été offert par quelques personnes du ministère des Finances en surplus des services qu'elles fournissent habituellement. Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement a modifié ses programmes de soutien aux entrepreneurs et aux entreprises pour que ces dernières puissent rapidement conformer leurs opérations aux restrictions liées à la COVID et se préparer à reprendre à plein régime avec succès, une fois la pandémie passée. Le Ministère a aussi assoupli son Programme d'encouragement aux activités minières pour faciliter la poursuite de l'exploration.

Monsieur le Président, nous avons choisi d'emblée l'approche de l'optimisation interne, sans créer de frais. J'ai porté ce type de créativité combinée à des choix axés sur l'efficacité ces dernières années, et ça commence maintenant à porter fruit. L'un des bénéfiques, c'est que malgré l'incertitude financière actuelle, nous disposons de suffisamment de souplesse pour protéger les programmes et services en place, et même les améliorer et ainsi mieux servir les Téoïois. Bien entendu, nous ne pourrions offrir les programmes et services du gouvernement sans d'excellents et consciencieux fonctionnaires. Pour les rémunérer convenablement et maintenir la réputation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en tant qu'employeur de choix, nous avons inclus 20 millions de dollars dans le présent budget pour couvrir les augmentations de salaires et d'avantages sociaux inscrites dans les conventions collectives des employés de la fonction publique ainsi que les hausses du salaire des juges.

### ***Lutter contre le changement climatique et protéger notre environnement***

Notre gouvernement s'est fixé comme priorité d'employer les terres et les eaux des Territoires du Nord-Ouest de façon viable, en préservant ces ressources pour les générations à venir. Nous proposons de dépenser l'an prochain plus de 120 millions de dollars, soit 6 % de notre budget annuel, pour gérer les ressources naturelles du territoire.

Nous nous adaptons au changement climatique dans toutes nos activités, de l'entretien et de l'amélioration des immobilisations existantes à la construction de nouvelles infrastructures. Depuis 2018, nous avons été appuyés dans cette démarche par le financement fédéral attribué au titre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone. Dans le budget de la prochaine année, nous proposons d'attribuer 4,7 millions de dollars à la poursuite des programmes liés à cette initiative. Une partie de ce montant est constituée par de l'argent attribué dans les années précédentes, les projets concernés ayant été retardés.

Nous sommes grandement préoccupés par le grave déclin depuis 2015 des hardes de caribous de la toundra de Bathurst et de Bluenose. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest collabore étroitement avec ses partenaires de cogestion; on utilise ainsi les meilleures connaissances scientifiques, traditionnelles et locales disponibles pour rétablir ces hardes. Dans ce budget, nous proposons d'ajouter 1 million de dollars pour soutenir le

rétablissement de ces hardes. Cela pourra se traduire par des mesures touchant la gestion de la chasse, des prédateurs et de l'habitat, la protection des habitats importants pour le caribou, ainsi que l'amélioration de la recherche et de la surveillance.

### ***Garantir la santé et le bien-être de notre population***

Dans le dernier exercice, nous avons dépensé 31 millions de dollars dans la lutte contre la COVID et nous prévoyons en dépenser 34 millions de plus d'ici la fin du présent exercice. Nous sommes heureux de constater que le Secrétariat pour la COVID-19 s'attend à dépenser cette année 6 millions de dollars de moins que prévu dans son budget; nous sommes bien sûr déçus de voir que la pandémie ne se terminera vraisemblablement pas durant 2021-2022, mais persistons à espérer que, cette année, le coronavirus passera de pandémie à endémique, qu'il deviendra plutôt une maladie dont on peut se protéger par des vaccins, des traitements et la meilleure capacité pour le système de santé à répondre aux cas qui surviennent. Nous comptons évaluer les ressources que ce passage à un statut endémique pourrait nécessiter dans l'exercice 2022-2023. Le financement fédéral de 265 000 dollars au titre de l'entente sur les services de santé ajoutera au soutien destiné à l'immunisation contre la COVID, y compris l'augmentation de la couverture vaccinale.

Nous sommes tous conscients des pressions sur le personnel et les finances de notre système de santé et de services sociaux qui existaient avant la pandémie et continueront après. Si on exclut les fonds réservés au Secrétariat pour la COVID et les mesures liées à la pandémie, nous proposons de dépenser 569 millions de dollars dans le prochain exercice pour les services de santé et les services sociaux, c'est-à-dire pour maintenir un système stable qui permettra d'offrir des programmes chaque fois qu'on en a besoin.

Notre désir d'assurer la bonne santé de toute la population se vérifie dans la proposition budgétaire d'inclure 23 millions de ressources supplémentaires dans la réalisation de nos priorités liées à la santé et au bien-être et pour réduire la pression sur le système de santé. Nous avons attribué un montant additionnel de 1,7 million de dollars pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances. Cela ajoutera aux fonds dont les organisations externes ont besoin pour embaucher des conseillers et continuer à organiser des activités qui répondent aux besoins particuliers de chaque collectivité. De nouveaux fonds à hauteur de 2,9 millions de dollars attribués en vertu de l'Entente sur le mieux-être dans le Nord et de 1,4 million de dollars pour les services destinés à la défense des intérêts des patients et au mieux-être des Autochtones permettront de réaliser la priorité correspondante. Le présent budget concrétisera un peu plus notre but de permettre aux personnes âgées de vieillir sereinement chez elles. Dans ce budget encore, nous recommandons de consacrer des montants additionnels de 645 000 dollars pour répondre à l'augmentation des besoins au titre de la Prestation de retraite supplémentaire pour les personnes âgées et de 884 000 dollars pour des services variés aux personnes âgées vivant à la maison ou dans des établissements communautaires, pour des programmes de jour pour les aînés ou des services de répit, ainsi que pour la gestion des maladies chroniques.

Ce budget propose aussi que l'on consacre 5 millions de dollars de plus au recrutement de professionnels de la santé résidents pour augmenter leur nombre de 20 % au moins. De ce montant, une part de 1,33 million de dollars sera réservée à l'embauche de médecins spécialistes pour garantir que les services internes de traitement de survie, la chirurgie générale, les services d'obstétrique et de pédiatrie sont disponibles sur le territoire. Nous attribuons en plus 1,03 million de dollars au financement de quatre postes territoriaux et de services connexes pour la prévention et la prise en charge du cancer, ainsi que 1 million de dollars pour créer de nouveaux postes de sage-femme à Hay River, Fort Smith et Yellowknife.

Nous sommes privilégiés de disposer d'un financement fédéral de 7,1 millions de dollars au titre du Fonds d'investissement-santé pour les territoires. Nous pouvons ainsi combler certains manques dans les soins de santé spécialisés et régler certains enjeux territoriaux concernant les déplacements pour raisons médicales, la réforme des soins de santé primaires et la viabilité du système. Le Fonds, en consolidant sa structure, permettra au système de prestation des services de santé et des services sociaux territoriaux de mieux fonctionner. On pourra ainsi se concentrer sur l'amélioration continue de la qualité du service à coût abordable.

### ***Garder nos résidents et les collectivités en sûreté***

En novembre 2019, le système 9-1-1 a été activé dans les 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest et, même si nous facturons des frais mensuels aux détenteurs de téléphone, nous continuons à subventionner le programme. Nous proposons d'ajouter un montant ponctuel de 507 000 dollars pour pallier les pressions qui s'exercent sur ce système en attendant un examen des besoins à long terme.

La Gendarmerie royale du Canada est notre partenaire privilégié dans l'établissement de collectivités sûres. Nous souhaitons réserver près de 1,9 million de dollars dans ce budget pour fournir à la GRC des agents supplémentaires qui seraient affectés à Behchokò et Tuktoyaktuk. Nous consacrons aussi plus de ressources au Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet et nous avons augmenté de 150 000 dollars le financement attribuable au titre de la *Stratégie ténnoise de lutte contre les armes à feu et les bandes criminalisées*.

De récentes améliorations à la prestation de l'aide juridique ont augmenté la demande de services au-delà de la capacité du personnel actuel. Le présent budget comprend un montant de 442 000 dollars afin de créer de nouveaux postes pour assumer cette augmentation de la charge de travail pour l'aide juridique et les services judiciaires.

Dans ce budget, nous demandons 478 000 dollars afin d'acheter plus de sel pour les routes d'hiver et 135 000 dollars pour l'embauche d'un agent du transport routier supplémentaire afin d'améliorer la sécurité routière.

### ***Réduire le déficit de financement municipal***

Monsieur le Président, dans notre mandat, nous nous engageons à réduire de 5 millions de dollars le déficit de financement des municipalités d'ici la fin de la présente Assemblée. Pour nous rapprocher du but, nous proposons d'ajouter 922 000 dollars à notre financement de contribution de base pour les administrations communautaires dans notre budget de 2022-2023. Cela amènera le financement de contribution communautaire total pour le fonctionnement et l'entretien à 57,6 millions de dollars, ce qui ne laisse que 744 000 dollars à trouver pendant le mandat du présent gouvernement pour atteindre les 5 millions de dollars mentionnés plus haut.

### ***Soutenir les populations vulnérables***

Monsieur le Président, ce budget nous laisse aussi plus de ressources pour réduire la pauvreté. Nous souhaitons, pour combattre la pauvreté, obtenir un montant supplémentaire de 860 000 dollars au titre du Fonds anti-pauvreté. Nous tenons à ce que nos programmes profitent à la santé des familles et nous recommandons que 984 000 dollars supplémentaires soient réservés dans ce budget pour étendre le programme Familles en santé à deux autres collectivités, ainsi que pour répondre à la demande supplémentaire au Bureau du tuteur public et en services juridiques à l'enfance et à la famille. L'amélioration des programmes destinés aux refuges de jour et aux centres de dégrisement commence à porter fruit; on a moins besoin d'autres services du gouvernement. Nous proposons d'attribuer 1 million de dollars supplémentaires aux refuges de Yellowknife, Hay River et Fort Simpson. Les 260 000 dollars requis dans ce budget pour la bonification du Programme d'indemnisation des chasseurs et des trappeurs en cas de catastrophe aideront par ailleurs ces personnes en cas de désastre naturel.

Le présent budget comprend un montant de 11 millions de dollars pour les immobilisations. Cet argent permettra à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest de continuer à réaliser la priorité de la 19<sup>e</sup> Assemblée législative qui consiste à augmenter le nombre de logements abordables et de réduire les besoins impérieux en logements, et autres activités connexes. Nous proposons aussi l'attribution de 947 000 dollars supplémentaires à la Société pour pallier la hausse des coûts de fonctionnement et d'entretien des nouveaux logements sociaux financés par le fédéral.

### ***Appuyer les travaux favorisant la réussite scolaire***

Monsieur le Président, l'éducation sous toutes ses formes est depuis toujours l'un des ingrédients clés d'un avenir radieux où nos citoyens peuvent pleinement participer à une société dynamique et diversifiée. L'accès à l'éducation est essentiel si l'on veut que les Ténos puissent obtenir des emplois rémunérateurs et de qualité. Il nous faut donc continuer de chercher à favoriser la réussite scolaire en donnant à nos enfants toutes les chances de mener une vie épanouissante et productive.

Nous proposons, dans le budget de la prochaine année, d'investir 211 millions de dollars directement dans les programmes éducatifs, dont 7,3 millions en nouveau financement. Nous ne pouvons pas éduquer nos enfants sans enseignants; c'est pourquoi une majoration de 4,7 millions est prévue pour le traitement et les avantages sociaux de ce maillon essentiel de nos systèmes scolaires. Nous prévoyons également des fonds pour la formation sur l'enseignement à des classes multiniveaux et pour donner plus de soutien aux directeurs des petites écoles. Nous nous sommes également engagés à contribuer à hauteur de 1,8 million de dollars aux programmes d'intégration scolaire pour les enfants ayant des besoins complexes; ce montant aidera aussi à moderniser le curriculum de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.

### ***Investir dans la petite enfance***

Monsieur le Président, l'expérience nous a montré qu'il est très avantageux d'investir dans des soins et une éducation de qualité pour la petite enfance. Non seulement cela prépare les enfants à leur entrée à l'école, mais cela soutient en outre l'égalité des chances en éducation et permet aux parents d'élargir leurs possibilités d'emploi avec, à la clé, une plus grande croissance économique et productivité. C'est pourquoi nous proposons d'augmenter de 500 000 dollars les fonds consacrés à l'accès aux services de garde, et d'attribuer 298 000 dollars à l'offre de programmes d'apprentissage de qualité aux enfants qui les fréquentent. Ces dépenses s'inscrivent dans une stratégie plus vaste tendant vers la création, aux Territoires du Nord-Ouest, d'un régime de garderie universelle à 10 \$ par jour d'ici cinq ans.

### ***Stimuler la croissance économique et l'innovation***

Monsieur le Président, je crois que nos investissements actuels contribueront à fortifier durablement les bases de notre économie territoriale. Il est clair que la reprise économique s'en vient, mais nous remarquons aussi des incertitudes qui persistent à l'échelle mondiale, ce qui nous incite à vouloir soutenir la croissance économique ici, au bénéfice de tous les Téois. En consolidant nos forces actuelles, nous préparerons le terrain pour les prochaines mesures stratégiques.

Nous demandons 1,1 million de dollars pour la stratégie *Tourisme 2025 : plan de relance*, qui doit aider l'industrie à se préparer au retour des voyageurs, prévu pour le 1<sup>er</sup> mars. Ce secteur a été particulièrement éprouvé par la pandémie ces deux dernières années; la stratégie établie propose un plan pour qu'il retrouve son élan. La somme prévue permettra de créer des postes de coordonnateurs du tourisme communautaire dans quatre autres administrations communautaires, ce qui aidera à renforcer le potentiel touristique dans ces collectivités.

À ces ressources supplémentaires liées à la stratégie pour le tourisme, nous proposons l'ajout de 169 000 dollars pour mieux financer les coûts des services publics dans les parcs territoriaux, afin qu'ils demeurent bien accueillants pour les touristes.

Le Makerspace YK de Yellowknife et le Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication d'Inuvik ont bien rempli leurs promesses : nous souhaitons donc y injecter 389 000 dollars afin d'étendre les services à d'autres collectivités. La somme servira aussi à la création d'un plan d'action pour stimuler l'économie du savoir par l'intermédiaire de la recherche, de l'entrepreneuriat, des infrastructures de connectivité, de la collaboration et du développement des capacités.

Nous agissons aussi pour accroître la sécurité alimentaire par la production locale d'aliments abordables en bonifiant de 188 000 dollars notre contribution au Partenariat canadien pour l'agriculture.

Nous maintenons fermement notre engagement à soutenir l'exploitation durable et responsable des ressources. L'étape 1 est d'attirer les prospecteurs. Nous demandons donc 100 000 dollars pour la *Stratégie d'exploitation des minéraux* afin d'encourager la participation autochtone au secteur. Nous proposons également d'élargir le Programme incitatif à l'activité minière par une enveloppe additionnelle de 300 000 dollars en vue d'accroître les projets d'exploration en phase initiale et avancée.

Notre appui à l'exploitation des ressources se traduit aussi par l'établissement de règles claires et transparentes afin que nous travaillions tous ensemble à la viabilité du secteur. Nous poursuivrons nos travaux pour instaurer une réglementation et des systèmes modernes et efficaces d'application de la *Loi sur les ressources minières*, et nous avons prévu à cet effet dans le budget 304 000 dollars pour répondre aux initiatives stratégiques du fédéral, notamment les modifications réglementaires découlant de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.

Le budget comprend par ailleurs un premier versement de 12,2 millions de dollars au partenariat public-privé pour l'entretien de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ. Ce paiement annuel couvrira la construction de la route et son entretien pour les 25 prochaines années. Le projet de construction de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ est un partenariat novateur et une preuve de notre engagement à utiliser nos capitaux pour renforcer la main-d'œuvre nordique.

Nous voulons toujours intensifier nos efforts d'innovation en investissant dans l'économie. Trois grands chantiers se poursuivent actuellement : l'agrandissement de la centrale hydroélectrique de Taltson, la route de la vallée du Mackenzie, et le corridor d'accès à la province géologique des Esclaves. Le plan d'immobilisations 2022-2023 approuvé en décembre dernier prévoit des investissements de 463 millions de dollars dans les programmes d'infrastructure du gouvernement ainsi qu'une enveloppe de 29 millions pour les infrastructures communautaires. En ajoutant à cette somme les 11 millions prévus au budget pour la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, on arrive à des dépenses d'infrastructure de plus d'un demi-milliard pour l'exercice.

Enfin, le plan d'immobilisations 2022-2023 accorde aussi des fonds aux programmes de soutien pour la population : 47 millions pour les centres de soins de longue durée, les

centres de santé et la rénovation de l'ancien bâtiment de l'hôpital Stanton, et 22 millions pour les écoles.

## **Conclusion**

Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues du Conseil exécutif, les comités permanents, la communauté des affaires, les organismes à but non lucratif et tous les autres groupes et participants au dialogue sur le budget pour leurs avis et commentaires pendant l'élaboration du budget. C'est grâce à cet engagement citoyen et à ce dialogue que nous pouvons nous considérer comme un gouvernement de consensus.

L'économie des Territoires du Nord-Ouest ressortira forcément transformée de la pandémie, mais également plus forte. Notre budget aidera à réduire les incertitudes qui pourraient nuire à notre économie dans le futur. Plutôt que d'inventer de nouveaux programmes tape-à-l'œil, nous avons choisi la voie de la fiabilité en maintenant nos investissements dans les projets en cours afin de réaliser nos priorités et de pouvoir apporter tout le soutien requis dans notre monde encore chargé d'inconnues.

Les Territoires du Nord-Ouest rassemblent une petite communauté de gens de diverses nations, cultures et langues (11 officielles) éparpillés sur l'un des plus vastes territoires du pays.

La crise en cours a fait ressortir de manière plus aiguë que jamais les défis que nous avons à relever. Mais elle nous a aussi montré qu'en unissant nos forces et en nous entraînant collectivement, notre gouvernement tout comme nos communautés pouvaient s'adapter efficacement et prendre des risques calculés. Utilisons maintenant cette motivation et cette confiance pour faire tous ensemble des Territoires du Nord-Ouest un endroit bien vivant et dynamique, aux multiples perspectives d'avenir, et empreint d'un esprit d'équité, de compassion et de réconciliation.

Monsieur le Président, merci.

# **Examen économique**

**2022-2023**

***Territoires du Nord-Ouest***

Le 22 février 2022



## EXAMEN ÉCONOMIQUE

Les Territoires du Nord-Ouest (TNO) connaissent une reprise économique en forme de V depuis la pandémie de COVID-19. L'année 2021 s'est terminée avec une reprise bien entamée à la suite du ralentissement économique immédiat et important connu au début de l'année 2020, et avec un taux d'emploi et une production économique semblables à ceux de 2019. Le taux d'emploi dans le secteur des services est presque revenu au niveau d'avant la pandémie grâce à la reprise économique et à l'élargissement des tâches dans l'administration publique, la santé, et d'autres secteurs devenus plus importants en raison des ordonnances de confinement, comme les services de gestion. Toutefois, des secteurs comme ceux de l'hébergement, de la restauration, de la construction, du transport et de l'entreposage continuent de souffrir de la crise. Les mesures de santé publique à l'échelle planétaire – dont la fermeture des frontières – et la réticence des voyageurs ont provoqué l'effondrement du tourisme aux TNO; de nombreux itinéraires de compagnies aériennes ont disparu presque du jour au lendemain. Ces risques demeurent en 2022.

La pandémie a toujours une incidence sur le climat mondial d'incertitude financière, économique et politique. Ces perturbations économiques combinées à la fragilité patente de l'économie des TNO – s'appuyant essentiellement sur l'exportation de ressources non renouvelables et la prédominance non concurrentielle du gouvernement – engendrent des risques importants pour les investissements du secteur privé et les emplois des Ténos, et n'ont pas permis au gouvernement de générer assez de revenus de son assiette fiscale, ce qui augmente sa dépendance aux transferts fédéraux tout en l'éloignant de sa capacité à soutenir une autonomie économique.

Nous observons aussi des signes qui semblent indiquer que la reprise ralentit, et que la dynamique positive pourrait perdre son élan voire s'inverser. L'augmentation exponentielle des cas de COVID-19 au début de l'année 2022 incite les gouvernements canadiens à prendre des mesures de santé publique, ce qui augmente la probabilité d'une reprise lente de l'économie nationale et pourrait engendrer des risques importants pour l'économie ténos.

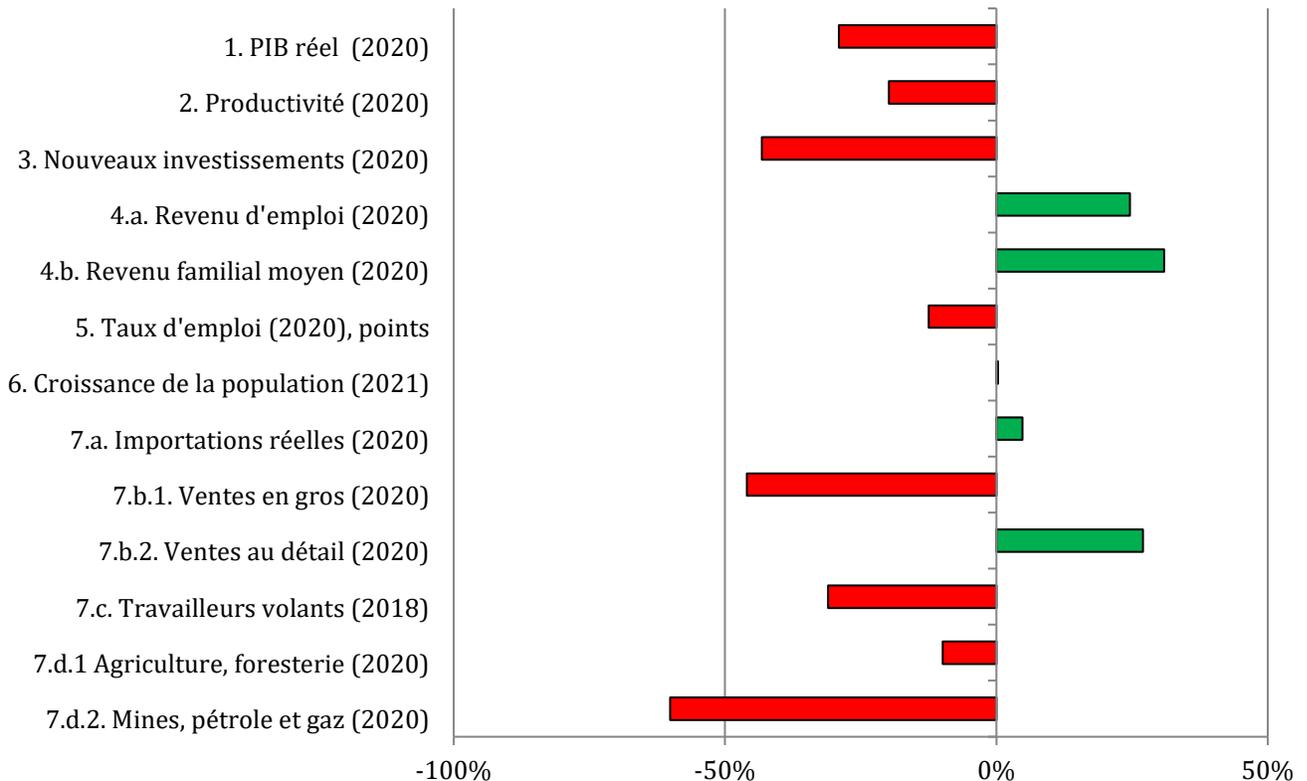
## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

Les résultats récents de l'économie ténos sont évalués au moyen des 13 indicateurs de rendement du Cadre stratégique de la politique macroéconomique. Ces indicateurs ont été conçus pour produire des mesures générales du bien-être économique et fournir une indication de l'efficacité des investissements du GTNO en vue de stimuler et de diversifier l'économie. Les indicateurs de rendement comparent les valeurs actuelles des indicateurs à leurs niveaux de base de 2007.

Certains secteurs ont repris et même si les difficultés persistent, on cherche à créer une économie plus diversifiée pour le bien de tous les Ténos. Pour ce faire, il faut remédier aux déficiences structurelles de notre économie.

Huit des treize indicateurs sont négatifs, et les facteurs clés de l'accroissement du PIB et de la productivité indiquent un déclin économique. Dans le graphique ci-dessous, les bandes rouges indiquent une baisse par rapport à l'année de référence et les vertes, une hausse. Toutefois, ces indicateurs ne donnent pas une mesure exacte de l'économie puisque les données de 2020 viennent du niveau d'activité le plus bas de la pandémie et sont comparées à celles de 2007, année de construction de la quatrième mine de diamants et de stimulation de l'économie aux TNO. Tous les indicateurs utilisent les données les plus récentes.

### Indicateurs de rendement du Cadre stratégique de la politique macroéconomique



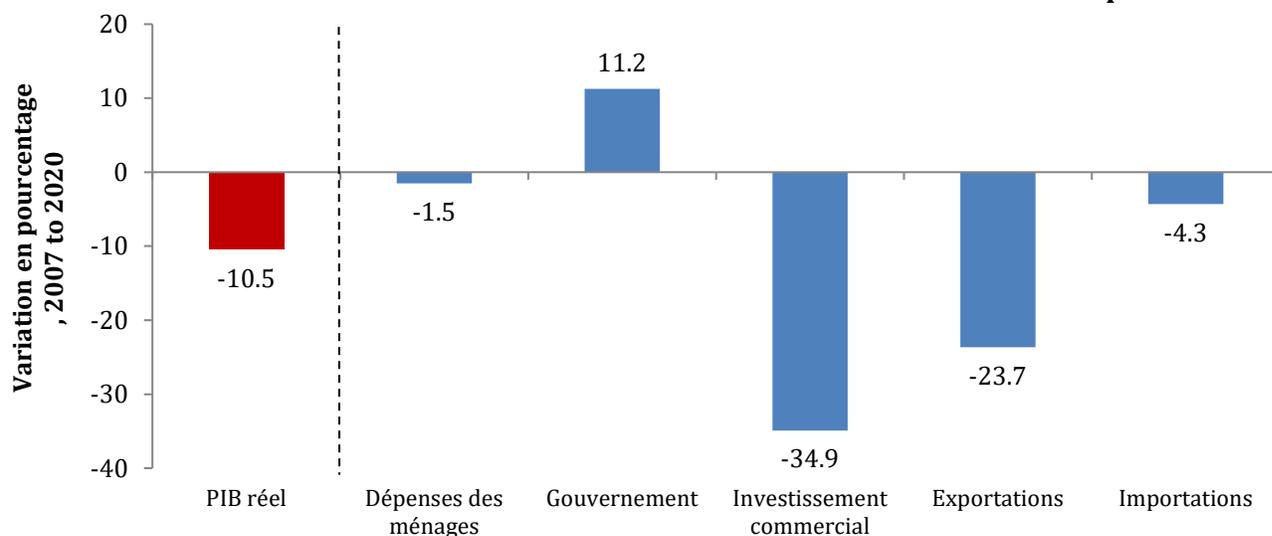
Sources : Statistique Canada, Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Deux des facteurs contribuant au faible niveau de résilience économique du territoire sont la dépendance à l'industrie extractive (les diamants principalement) et l'ouverture de l'économie ténosé en matière de libre circulation des personnes et des capitaux, qui peuvent se déplacer vers des provinces où la situation est plus favorable en cas de difficultés économiques aux TNO. Pour le GTNO, le défi consiste à déterminer et à faire progresser des occasions d'investissement qui généreront des bénéfices durables dans la conjoncture économique mondiale, où les entreprises ténosées tentent de se distinguer.

### Taille et croissance de l'économie – PIB réel

L'économie ténosée a connu une baisse de 10,5 % en 2020 par rapport à 2019; soit un recul de 35 % des investissements réels des entreprises et de 24 % des exportations réelles. Le bilan serait toutefois encore moins reluisant si ce n'était des dépenses du gouvernement pendant la pandémie.

### Récession de l'économie ténosé en 2020 : déclin des investissements et des exportations

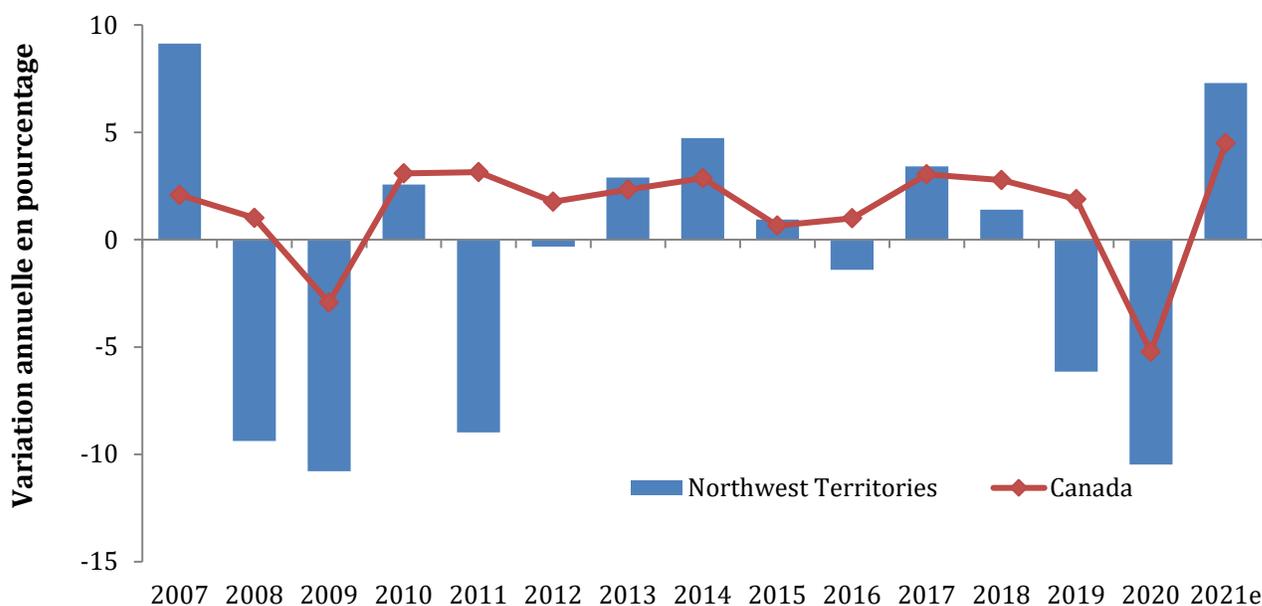


Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Bien qu'on puisse attribuer, en majeure partie, le ralentissement économique de 2020 à des causes liées à la pandémie, l'économie ténosé a connu plusieurs années de croissance lente ou nulle avant la pandémie de COVID-19, dont une réduction du PIB de 6,2 % en 2019.

Cette réduction du PIB réel se manifeste par une baisse des exportations réelles, due en partie à la fermeture de la mine Ekati et à la faible demande de diamants, principal produit d'exportation des TNO. Le territoire est cependant en phase de reprise, et la réduction du PIB réel de 2020 est au moins atténuée partiellement par une reprise estimée de 7,3 % en 2021.

### Croissance du PIB réel – TNO et Canada



e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO, Banque du Canada et ministère des Finances des TNO

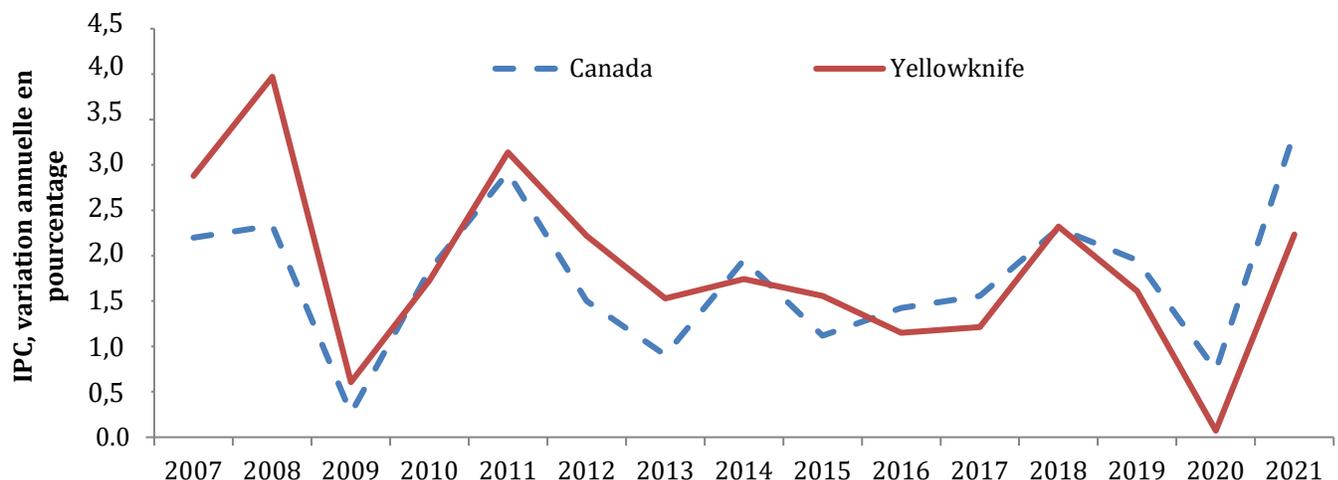
## Productivité – Productivité de la main-d’œuvre et coûts pour le consommateur

La productivité est un indicateur de référence de la première importance pour évaluer la santé du gouvernement et de l’économie. La productivité de la main-d’œuvre, type de productivité le plus souvent évalué, correspond à l’efficacité avec laquelle la main-d’œuvre produit des biens ou des services. Elle a baissé de 8,7 % en 2020, après une diminution de 10,8 % en 2019. Cette diminution était due à une réduction des activités minières, un secteur marqué par une productivité élevée. Cette situation est préoccupante, car la croissance de la productivité entraîne une augmentation des bénéfices, favorise la concurrence et, surtout, réduit les coûts.

Le coût de la vie et des affaires est élevé aux TNO par rapport au reste du pays. Ceci s’explique par l’éloignement, le climat extrême et la faible densité de population sur un vaste territoire, et fait que l’inflation (l’augmentation générale des prix qui entraîne une perte de pouvoir d’achat) est un indicateur de la qualité de vie des Ténéois.

Le taux d’inflation, tel qu’il est mesuré par l’indice des prix à la consommation (IPC) de Yellowknife, est resté relativement stable entre 2019 et 2020, en hausse de seulement 0,1 %. À noter que l’IPC du Canada a augmenté de 0,7 % sur la même période. L’inflation a commencé à augmenter en 2021 et on prévoit que le changement annuel de l’IPC de Yellowknife sera de 3,4 %. Cette situation est attribuable à des problèmes liés à la chaîne d’approvisionnement survenus lors de la seconde moitié de 2021, période au cours de laquelle divers événements et politiques ont perturbé la production, le transport et la demande de produits. Cette hausse de l’IPC en 2021 compense le faible taux de 2020 et donne une moyenne annuelle de 2 %, comparable au taux d’inflation fondamentale cible de la Banque du Canada.

**Inflation des prix à la consommation**



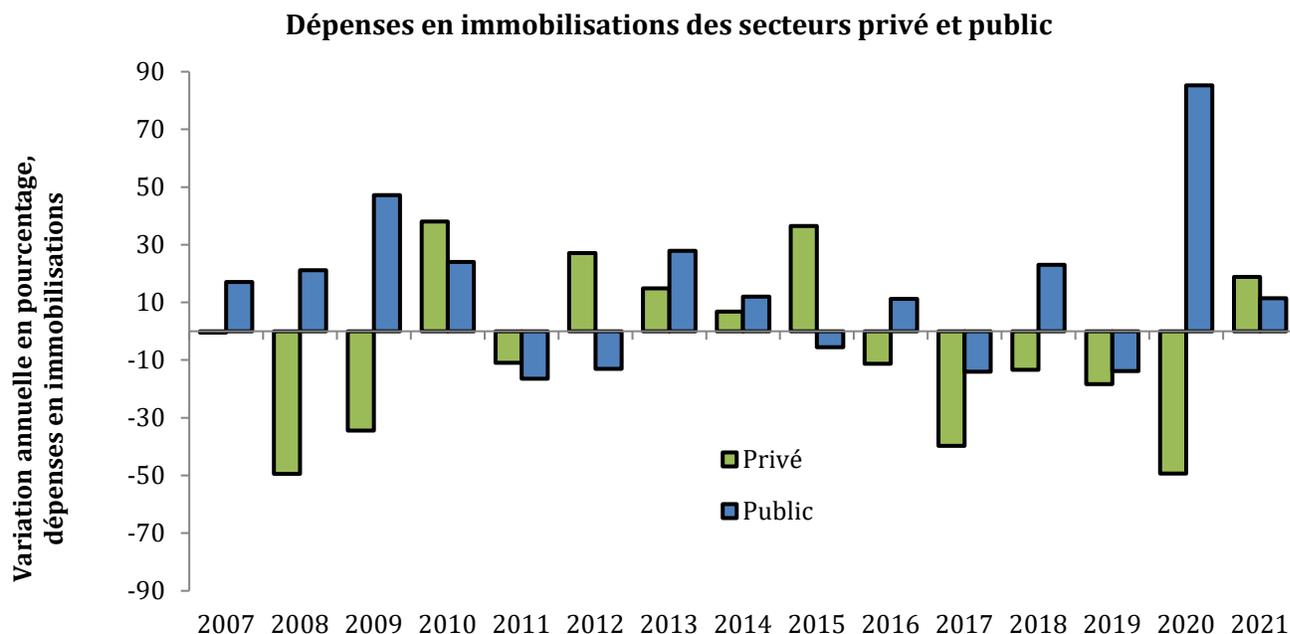
Sources : Statistique Canada

## Nouveaux investissements – Dépenses en immobilisations

Les nouveaux investissements constituent un important indicateur de croissance économique permettant de prédire la condition future de l’économie. Ils ont augmenté d’environ 13 % entre 2020 et 2021 en raison d’importantes dépenses publiques et de la reprise économique. En 2021, les investissements des entreprises (soit la part des investissements venant du secteur privé) étaient 18,8 % supérieurs au niveau de 2020, et les investissements publics (tous gouvernements confondus) ont augmenté de 11,5 % de plus par rapport au niveau de 2020, où ils avaient connu une hausse de 85 %. Plus forts que les années précédentes mais quand même faibles, les investissements des entreprises (247 millions de dollars en 2021 selon les estimations) reflètent la diminution des investissements dans le secteur minier, qui ont

culminé en 2015 avec la construction de la mine de diamants Gahcho Kué. Depuis ce temps, aucun nouveau projet d'investissement privé d'une telle ampleur n'a été réalisé ou annoncé.

Les dépenses en immobilisations du secteur public se montent à environ 649 millions de dollars en 2021, et plus d'un quart de celles-ci sont consacrées à la route toutes saisons de 185 millions de dollars de la région des Tłı̨chǫ. Depuis 2015, les investissements privés ont régressé alors que les investissements publics ont augmenté.



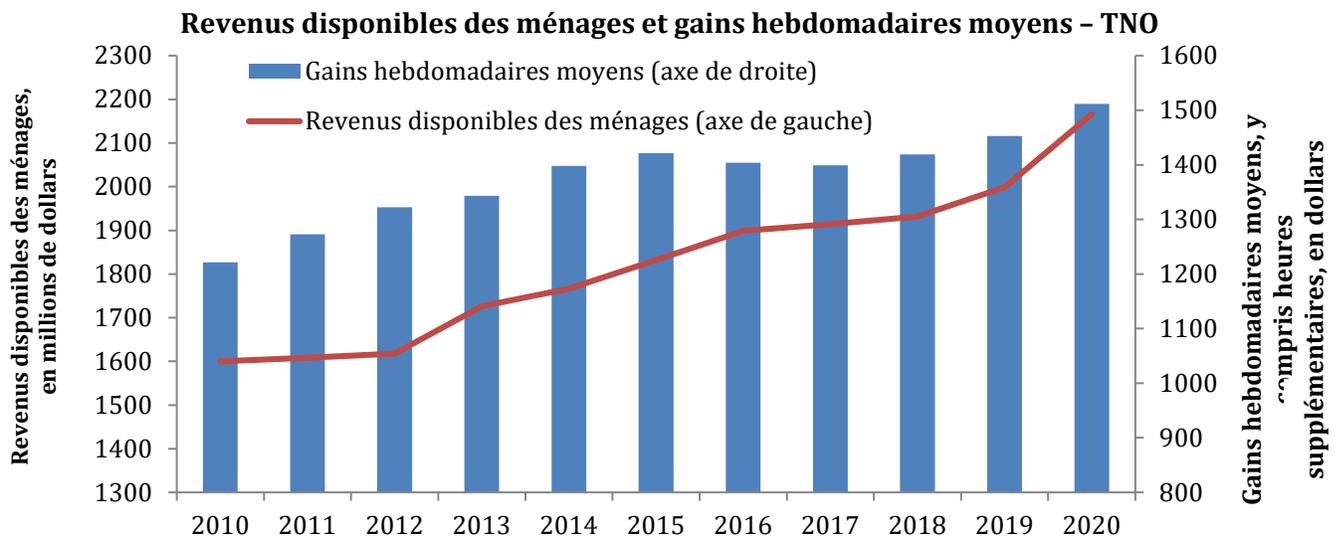
Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

## Revenu – Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi compose la plus grande part du revenu des ménages ténos, toutes sources confondues, et indique à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Il a augmenté de 4 % entre 2019 et 2020, et dépassé 2 milliards de dollars. Il représente plus de 64 % du revenu total des ménages, et sa croissance a contribué à stimuler la consommation des ménages et engendré des recettes pour le gouvernement.

Tout comme le revenu d'emploi, le revenu personnel disponible (le revenu des ménages net d'impôt et provenant de toutes sources) indique aussi à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Aux TNO, le revenu disponible des ménages a augmenté de 8 % entre 2019 et 2020, pour atteindre quasiment 2 milliards de dollars. Cette variation a contribué à stimuler la consommation des ménages, qui représente environ un tiers du PIB du territoire. En fait, stimuler la consommation des ménages favorise de façon notable la croissance de l'économie ténos.

Le revenu hebdomadaire moyen, heures supplémentaires comprises, a aussi augmenté, passant de 1 512 \$ en 2020 à 1 532 \$ en 2021, soit une hausse estimée de 0,7 %. Le salaire des travailleurs ténos est le plus élevé du pays et largement supérieur à la moyenne nationale : le revenu hebdomadaire moyen pour l'ensemble du Canada, heures supplémentaires comprises, était de 1 134 \$ en 2021, soit un tiers de moins que la moyenne des TNO.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

## Revenu – Revenu moyen des ménages

Le revenu moyen des ménages donne des indications sur la qualité des emplois des Ténois et l'effet de la croissance économique sur les résidents. Le revenu annuel moyen des ménages a augmenté de 136 000 \$ en 2018 à 140 000 \$ en 2019, soit une hausse de 2 %. Le nombre de familles monoparentales a également augmenté au cours des trois dernières années, soit de 23,7 %, en 2017, à 25,6 % de toutes les familles des TNO.

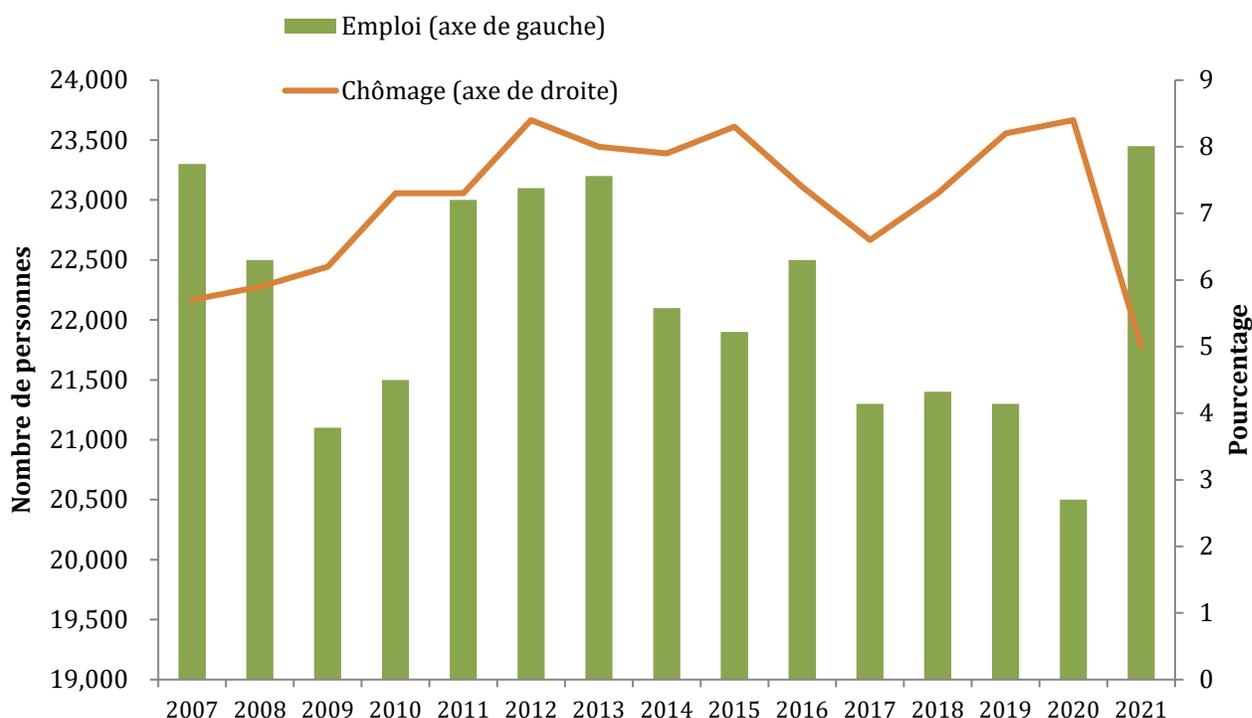
## Participation à l'économie – Taux d'emploi

La capacité des Ténois à participer activement à la croissance économique est essentielle pour que l'économie soit équitable et équilibrée. Le taux d'emploi (soit la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi) dénote la capacité de la population ténoise à participer à l'économie de marché et à profiter de la production de biens et services. Il donne également des indications sur la réalité des collectivités non minières.

En 2021, le taux d'emploi des TNO était de 69 %, soit 6 % de plus qu'en 2020. Cette hausse est attribuable en partie à l'assouplissement des politiques liées à la pandémie de coronavirus, mais aussi à l'injection de fonds des gouvernements fédéral et territorial visant à soutenir les entreprises et les particuliers lors des perturbations économiques causées par les restrictions liées à la pandémie. De plus amples informations sont nécessaires pour distinguer les emplois créés de façon temporaire pour la mise en œuvre des mesures de santé publique de ceux créés de façon permanente grâce aux investissements accrus.

En 2021, on estime à 23 450 personnes le nombre total de Ténois occupant un emploi, soit une hausse de 3 050 personnes par rapport à 2020 et un nombre comparable à 2007, année où les activités de construction privée étaient importantes. Le taux d'emploi est toujours inférieur à celui de 2007, qui était de 73,7 %, soit le plus haut des dernières années et la valeur de référence du Cadre stratégique de la politique macroéconomique. Le taux de chômage a quant à lui diminué, passant de 8,4 % en 2020 à 5 % en 2021, surtout parce que le nombre de Ténois ayant choisi de ne pas faire partie de la population active (c.-à-d. n'étant ni employé, ni à la recherche d'un emploi) est revenu aux niveaux de 2019.

### Les indicateurs d'emploi des Ténois s'améliorent

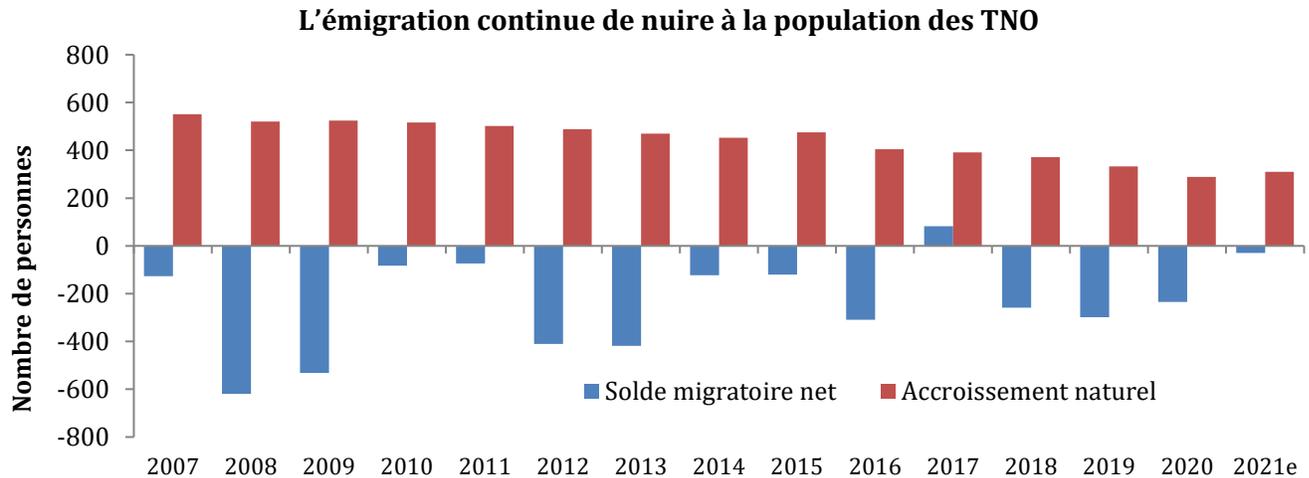


Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

### Croissance de la population – Démographie

La croissance de la population est un très bon indicateur de la santé économique. Elle procure de la main-d'œuvre aux entreprises ténoises et entraîne une augmentation de la demande pour les biens et les services locaux. En outre, si l'on prend en compte les revenus personnels et les taxes sur la consommation, elle permet aussi de soutenir l'activité économique et la viabilité des services publics. La population des TNO est relativement stable depuis les dix dernières années. En 2021, elle était estimée à 45 504 personnes, ce qui représente une augmentation de 134 habitants par rapport à 2020.

L'augmentation de la population l'an passé est attribuable à une hausse des naissances. Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021, il y a eu 549 naissances et 279 décès aux TNO, soit une augmentation de 270 habitants. Ce chiffre dépasse le nombre de personnes ayant émigré. La migration interprovinciale a entraîné une perte nette de 146 personnes sur la même période. La perte liée à la migration interprovinciale est inférieure à celle des trois dernières années, ce qui peut être le résultat de l'incertitude économique au pays. La population augmente en réponse à la croissance économique, ce qui ouvre la voie à la poursuite de la croissance par la diversification. On observe des mouvements migratoires vers les TNO lorsque l'économie se porte bien par rapport au reste du Canada et à l'inverse, les gens quittent le territoire lorsque l'économie est en berne.



e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO

### Force des liens économiques – *Importations*

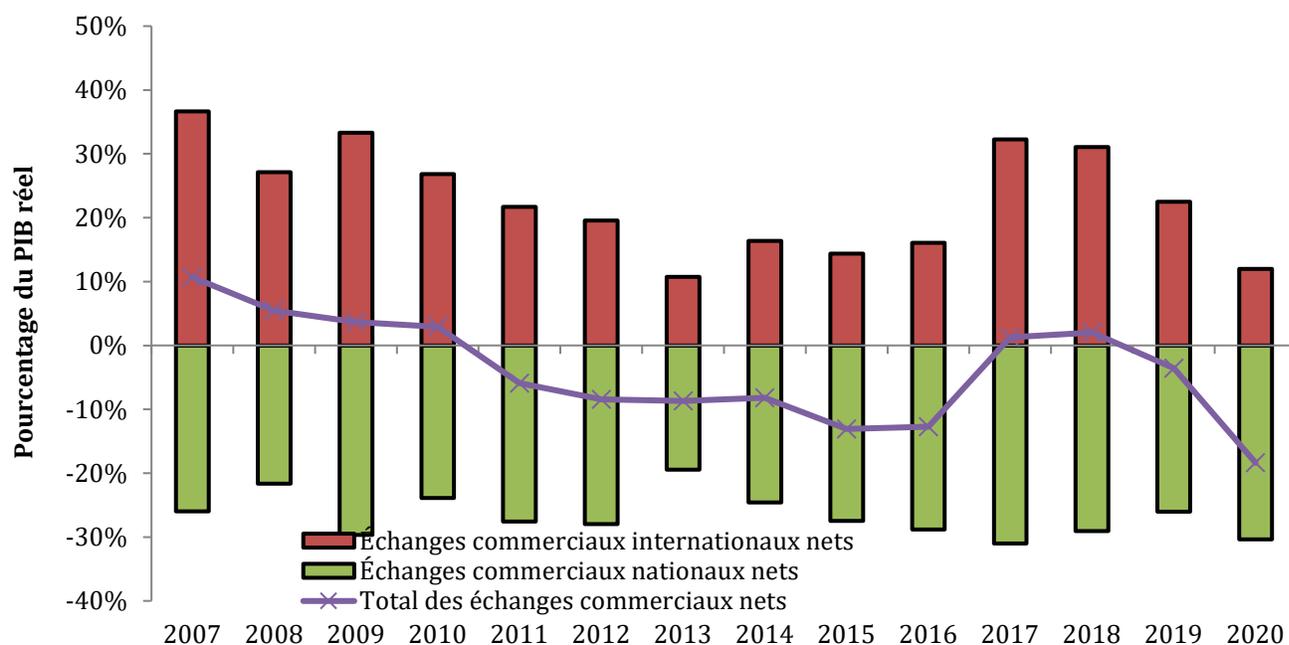
Les liens économiques sont les interconnexions et les interdépendances des différents secteurs économiques des TNO. C'est sur l'établissement de liens entre les marchés, les régions, les pays et les secteurs que reposent la diversification et l'équilibre de l'économie du territoire.

La petite économie ouverte des TNO dépend des échanges commerciaux avec d'autres pays et avec le reste du Canada. Les TNO exportent des ressources naturelles (principalement des diamants) vers des marchés internationaux et importent des biens et des services du sud du Canada, afin de soutenir l'industrie et la consommation des ménages. Par conséquent, les TNO enregistrent un excédent commercial avec les autres pays, mais un déficit commercial avec le reste du Canada.

L'excédent commercial des TNO avec les autres pays a diminué, passant de 22 % du PIB réel en 2019 à 12 % en 2020. Cette dégradation s'explique par les confinements aux quatre coins du monde qui ont eu une incidence importante sur le commerce international. Les diamants représentent 98 % de la valeur de toutes les exportations des TNO vers les marchés internationaux.

Le déficit commercial des TNO par rapport au reste du Canada a atteint 30,4 % du PIB réel en 2020, une donnée explicable par une réduction de 18 % des activités commerciales nettes (exportations moins importations), car même si les importations et les exportations ont toutes les deux connu une diminution, celle des exportations a été plus importante. Cette mesure témoigne de la dépendance de l'économie ténénoise aux fournisseurs du sud pour la plupart des biens, comme les aliments, les produits pétroliers et les articles fabriqués.

### Les TNO exportent à l'international et importent d'ailleurs au Canada



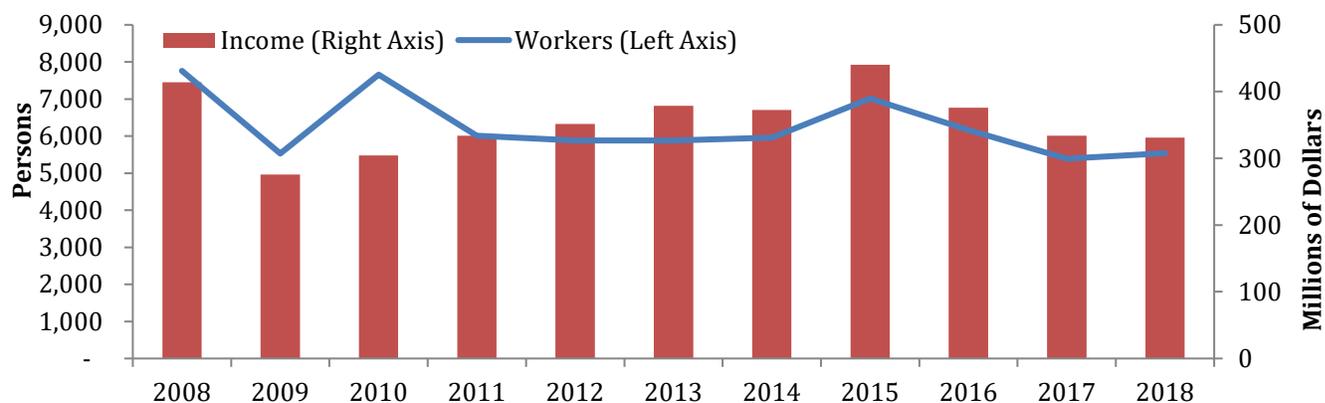
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

### Force des liens économiques – *Travailleurs volants et non résidents*

Le marché du travail aux TNO est caractérisé par une main-d'œuvre composée d'une part considérable de non-résidents. Cette situation s'explique en grande partie par la petite taille de la population des TNO et par le fait que les besoins en main-d'œuvre de l'économie ténosé, principalement dans l'industrie minière, ne peuvent pas être comblés par les travailleurs locaux. Ces travailleurs, par leurs compétences, sont nécessaires aux entreprises ténosées; cependant, cette dépendance à la main-d'œuvre extérieure représente aussi des pertes, pour l'économie ténosée au chapitre des dépenses de consommation, et aussi pour les recettes fiscales du GTNO.

Entre 2008 et 2018, les travailleurs non résidents représentaient entre un quart et un tiers de la main-d'œuvre des TNO et généraient près du cinquième des revenus d'emploi du territoire.

### Les non-résidents représentent une portion importante de la main-d'œuvre des TNO



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Des recherches visant à mettre à jour l'étude sur les non-résidents sont en cours, mais en général, de 5 500 à 8 500 postes sont pourvus par des non-résidents chaque année aux TNO. Cela comprend les postes saisonniers, en rotation, temporaires et liés à des projets spéciaux qui ne peuvent être occupés par des travailleurs résidents. Entre 2008 et 2018, la valeur totale de la rémunération versée aux travailleurs non résidents occupant de tels postes se situait entre 275 et 440 millions de dollars, ce qui représente autant de pertes pour l'économie ténosé.

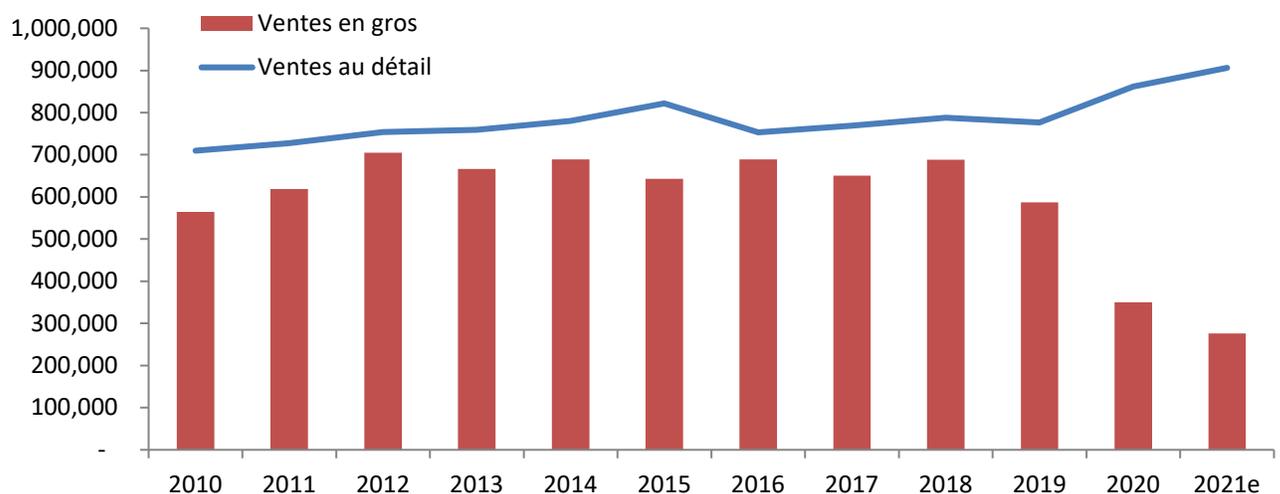
## Force des liens économiques – Commerce de détail et de gros

Le commerce de gros est un bon indicateur de ces liens au chapitre de la production; il s'agit des producteurs qui achètent des ressources de fournisseurs ténosés ou des services postproduction (transport, communications) auprès d'entreprises des TNO. Les ventes au détail sont un indicateur des liens sur le plan de la demande de la part du consommateur final, laquelle stimule les activités de construction et de transport ainsi que le commerce de détail. Conjointement avec le commerce de gros, le commerce de détail contribue au commerce intérieur des TNO. Le commerce de détail, et le commerce intérieur en général, est donc un facteur déterminant de la santé de l'économie.

La valeur annuelle du commerce de gros tourne autour de 670 millions de dollars depuis quelques années. Toutefois, d'après les estimations, le commerce de gros aurait dégringolé de presque 40 % en 2020 par rapport à 2019; un contrecoup largement imputable à l'effet de la pandémie sur le secteur diamantaire. On observe l'effet continu de la pandémie dans les estimations préliminaires de 2021. Celles-ci indiquent une diminution de la valeur du commerce de gros, qui passera à 276 millions de dollars, alors qu'il était de 349 millions de dollars en 2020. On estime alors que la valeur du commerce de gros a baissé de 59 % depuis 2019.

Les ventes au détail sont tombées à 777 millions en 2019, soit un recul de 1,4 % qui marque le deuxième déclin annuel de la décennie. Pourtant, elles ont affiché une belle performance en 2020 malgré (ou grâce à) la pandémie. On estime qu'elles ont augmenté de 9,5 % entre 2019 et 2020, et de 5 % entre 2020 et 2021, étant donné que les commerces des TNO ont adopté la vente en ligne, les mets à emporter, et le ramassage de commandes à l'extérieur.

### Évolutions opposées du commerce de gros et du commerce de détail



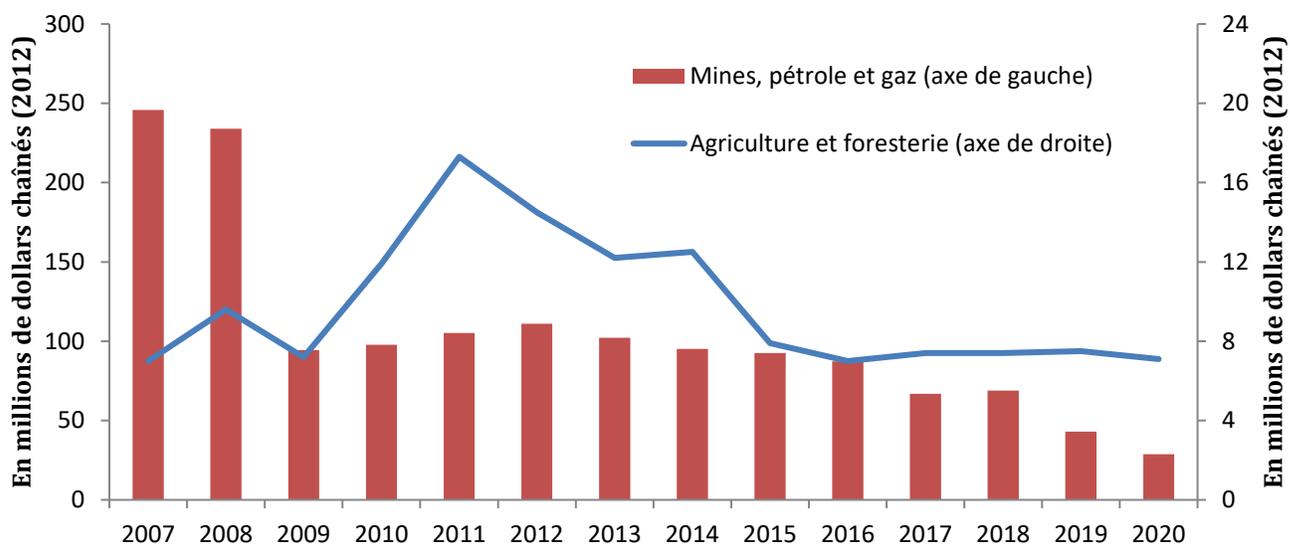
e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

## Force des liens économiques – Services complémentaires du secteur des ressources

Les services complémentaires du secteur des ressources naturelles sont des piliers de la croissance et de la diversification économiques des TNO. Il s'agit du secteur qui offre des services spécialisés du côté des ressources renouvelables ou non renouvelables.

### Services complémentaires du secteur des ressources



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Entre 2019 et 2020, la valeur réelle des services complémentaires du secteur minier a baissé de 29 millions de dollars, une baisse de 33 % par rapport à l'année précédente qui reflétait le ralentissement de la demande internationale. Quant à la valeur réelle des services complémentaires du secteur du pétrole et du gaz naturel, elle est descendue de 52 millions de dollars en 2019 à 32 millions en 2020, soit une diminution de 38 %.

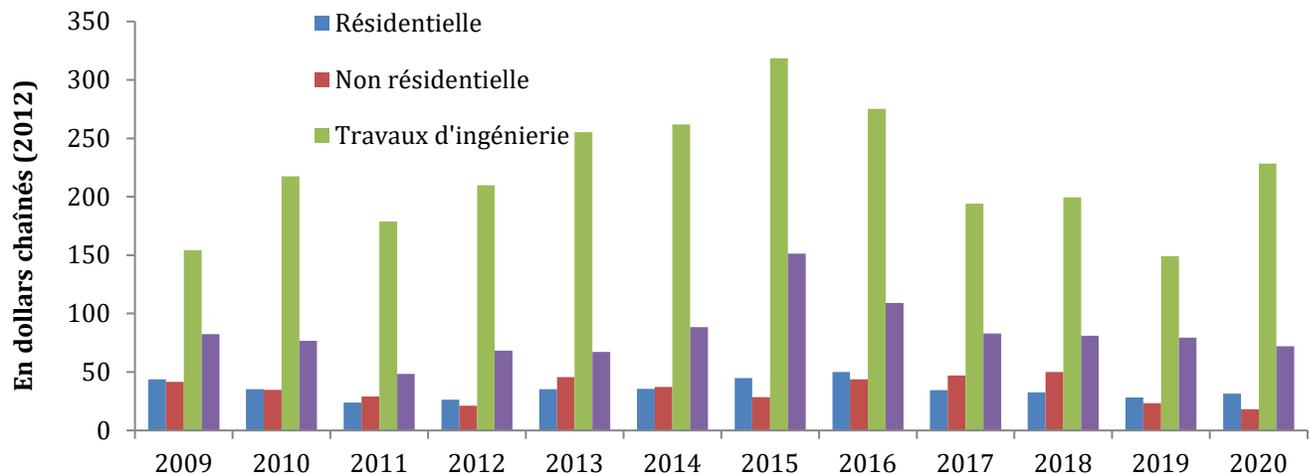
La valeur réelle des services complémentaires du secteur des ressources renouvelables a baissé de 5,3 % entre 2019 et 2020, s'établissant à 7,1 millions de dollars. Ces services englobent notamment la récolte du bois et la culture. Même si le secteur agricole et forestier représente moins de 1 % du PIB réel des TNO, il est valorisé en tant que secteur porteur favorisant la sécurité alimentaire et la diversité économique à long terme.

## Force des liens économiques – Construction

Le secteur de la construction regroupe la construction résidentielle, la construction non résidentielle, les services d'ingénierie ainsi que les activités de réparation et de soutien. À cause de la forte dépendance des TNO à l'industrie extractive, ce secteur représente les deux tiers de toutes les activités de construction sur le territoire. La construction résidentielle ne représentait que 9 % des dépenses réelles de construction en 2020, alors qu'elle compte en moyenne pour un tiers des dépenses de construction dans le reste du Canada.

Dans l'ensemble, les activités de construction ont augmenté de 22 % entre 2019 et 2020, ce qui reflète la hausse du financement des travaux d'ingénierie. Une partie importante de cette hausse est attribuable à la construction de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ.

### Les travaux d'ingénierie dominent le secteur de la construction



Sources : Statistique Canada

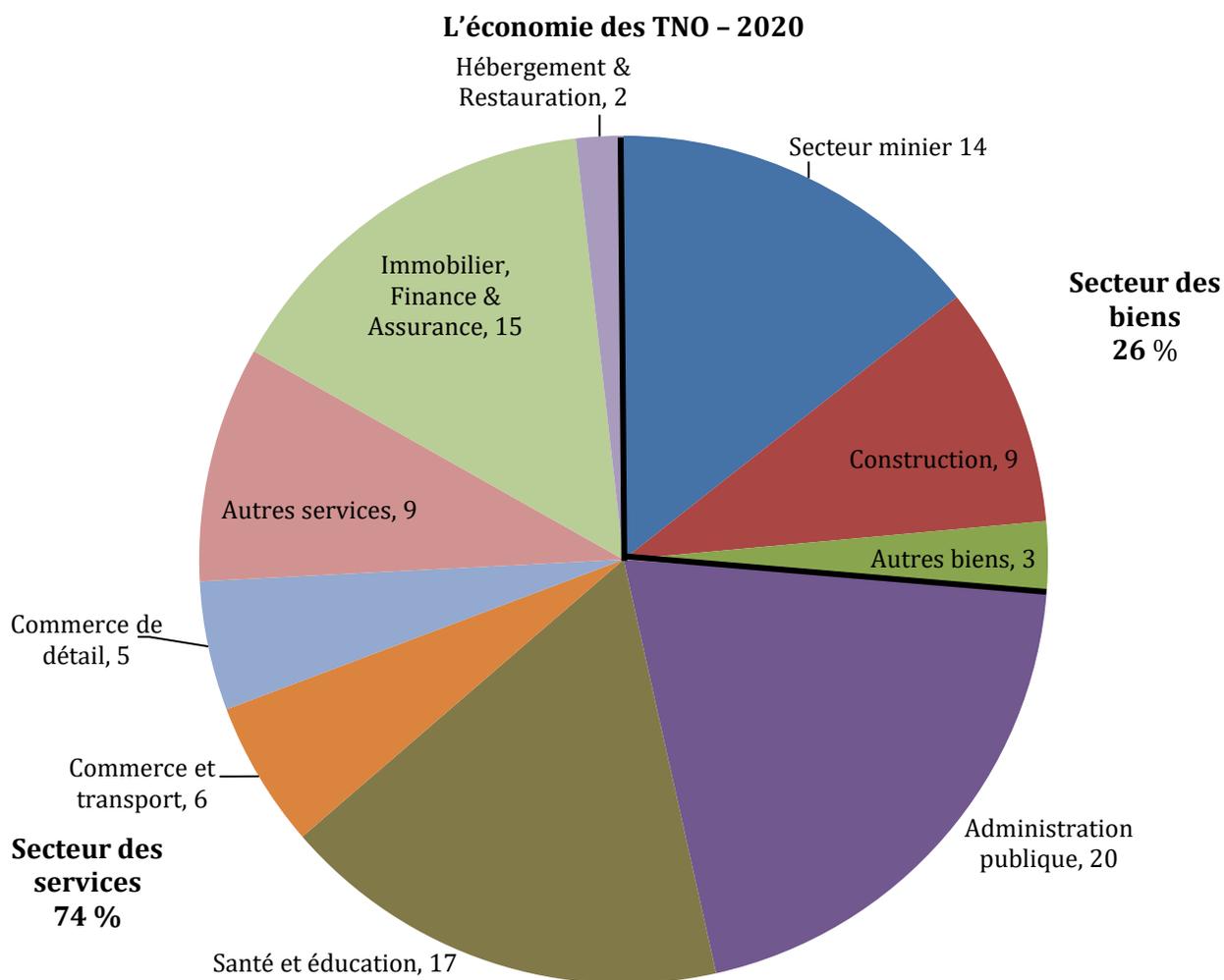
### Diversification – PIB réel par secteurs

Dans une économie diversifiée, la croissance est plus stable et équilibrée parce que les risques sont répartis plus également entre de nombreux secteurs, ce qui rend l'économie plus résiliente aux cycles économiques et aux chocs externes. La diversification atténue la sensibilité de l'économie aux hauts et aux bas associés à une seule industrie, un seul marché ou une seule région. Les économies diversifiées sont par exemple moins touchées par le chômage lors des ralentissements cycliques (récessions) que les économies axées sur un seul secteur. Malheureusement, l'économie ténosienne n'est pas diversifiée et repose grandement sur le secteur des ressources extractibles non renouvelables.

En 2020, le secteur produisant des biens représentait 26 % du PIB des TNO. L'industrie la plus importante, celle de l'extraction minière, pétrolière et gazière, représentait à elle seule environ un septième du PIB des TNO. Même si sa proportion du PIB est moins grande aujourd'hui qu'il y a dix ans – où elle atteignait presque 50 % du PIB –, elle demeure l'industrie dominante, signe d'un manque de diversité. La construction est la deuxième industrie en importance du secteur produisant des biens; elle représentait 9 % du PIB des TNO en 2020. Le reste des activités de production de biens, qui représentent seulement 3 % du PIB, comprend les ressources renouvelables, les services publics et les activités de fabrication.

L'économie des TNO est de plus en plus axée sur les services : la production de services, tous secteurs confondus, représentait 74 % du PIB en 2020, contre à peine 48 % il y a dix ans. Ce sont les activités du secteur public qui dominent la production des services : l'administration publique, l'éducation, la santé et les services sociaux représentaient 37 % du PIB des TNO en 2020. Les autres activités du secteur comprennent le commerce de gros, le commerce de détail, les services bancaires, l'hôtellerie et les voyagistes.

Même si l'économie ténosienne ne s'est pas affranchie de sa forte dépendance au secteur minier, il reste que sa structure a changé. En 2007, la production de biens représentait 51 % de l'économie, alors qu'en 2020, cette proportion est tombée à 26 %. Cette restructuration est attribuable en grande partie à la contraction du secteur des ressources.



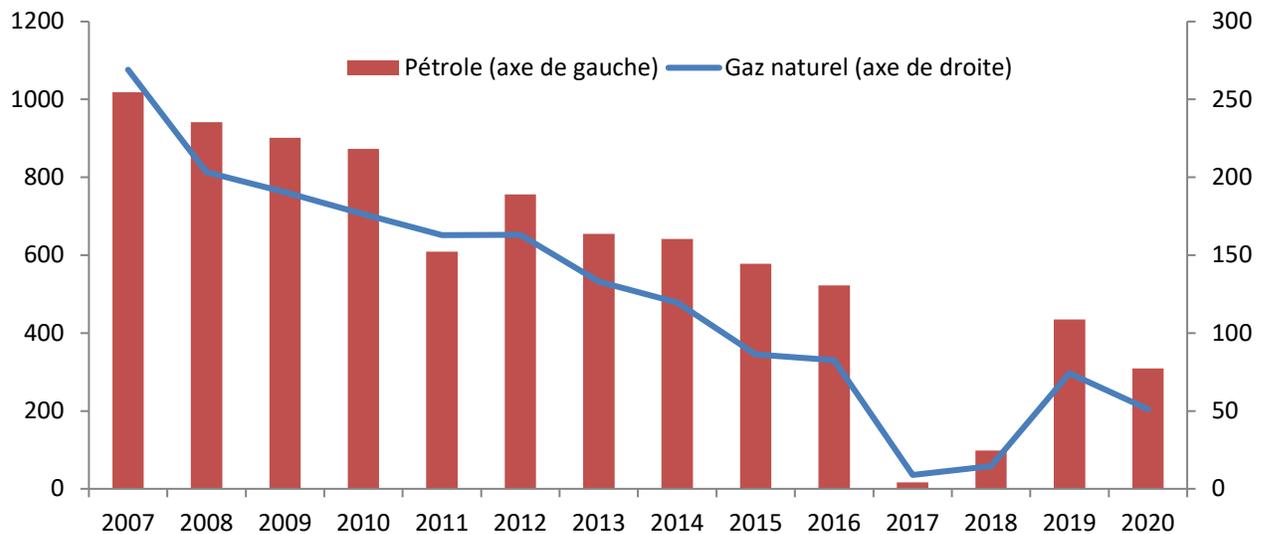
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

### Diversification – Mines, pétrole et gaz

Le secteur minier, pétrolier et gazier représente 14 % du PIB réel. Entre 2019 et 2020, la production de gaz naturel a baissé de 31 % et celle de pétrole, de 29 %. Bien que le niveau de production soit revenu à la normale depuis 2017, année où le pipeline était en réparation, la production de pétrole et de gaz poursuit sa tendance à la baisse, et peu d'activités de prospection sont menées.

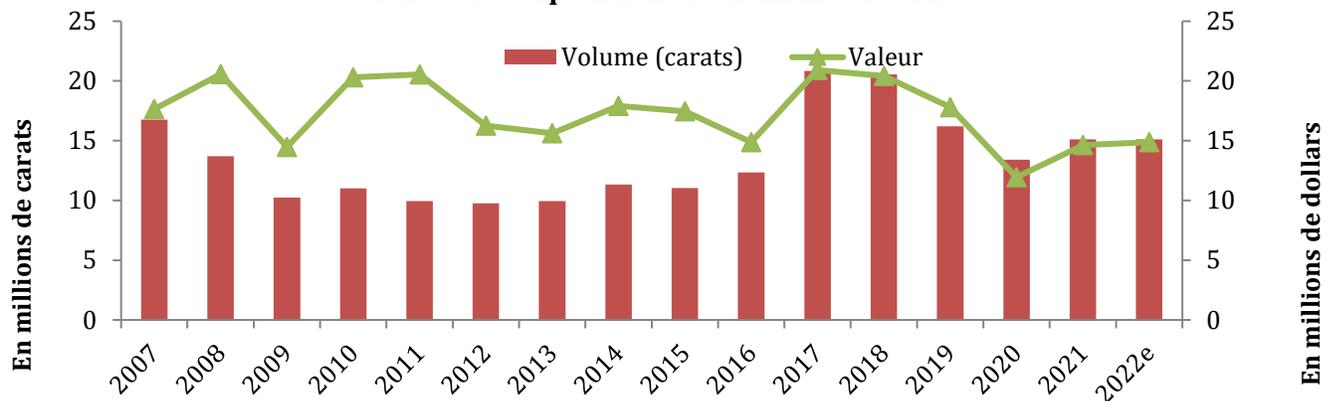
On estime que la production de diamants a chuté de 13,4 % entre 2019 et 2020, en raison d'une faible demande des consommateurs, des interruptions du circuit mondial du diamant causées par la pandémie et de la fermeture de la mine Ekati pendant 10 mois qui a débuté à la mi-mars 2020. La mine Ekati a repris ses activités de production en janvier 2021 et la hausse de la demande a aidé le secteur. Toutefois, la production et les ventes sont toujours inférieures au niveau d'avant la pandémie.

### Amélioration de la production de pétrole et de gaz



Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

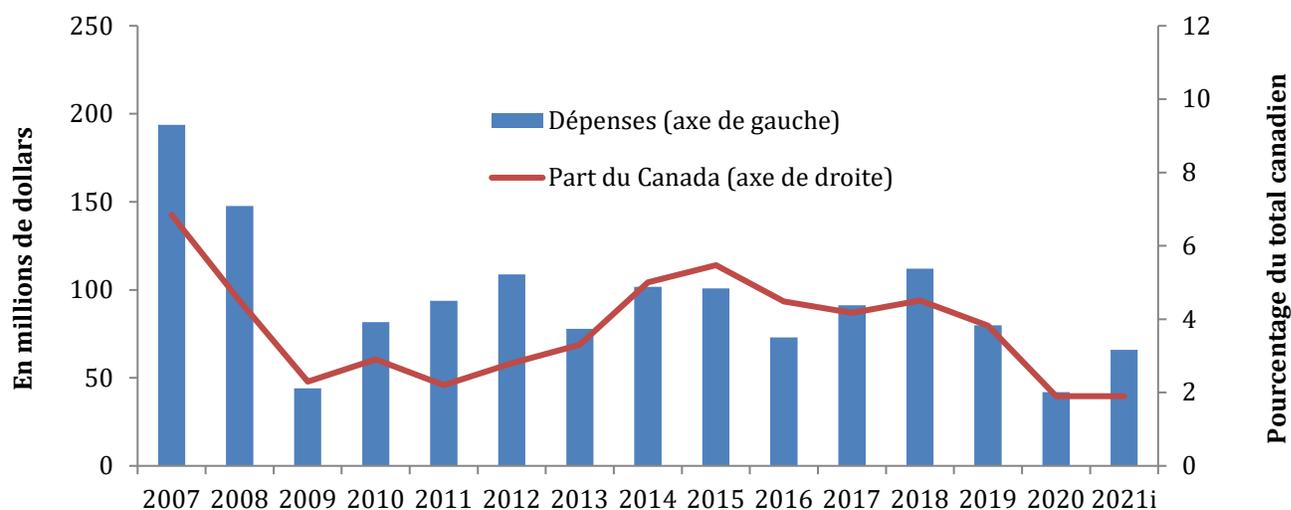
### Baisse des expéditions de diamants des TNO



Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Les dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements ont fléchi en 2020, passant de 112 millions en 2018 à 42 millions en 2020. Bien que les dépenses prévues en 2021 s'élèvent à 66 millions, la baisse débutée en 2017 et 2018 se poursuit. Même si près de la moitié des dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements était consacrée aux diamants dans les dernières années, moins du cinquième devrait l'être en 2021. En proportion du total canadien, on observe une tendance à la baisse dans les dépenses de prospection et de mise en valeur des TNO : elles sont passées de 5,5 % en 2015 à 4,5 % en 2018, puis à un pourcentage prévu de 1,5 % en 2021.

### Dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements



i : intentions

Sources : Ressources naturelles Canada

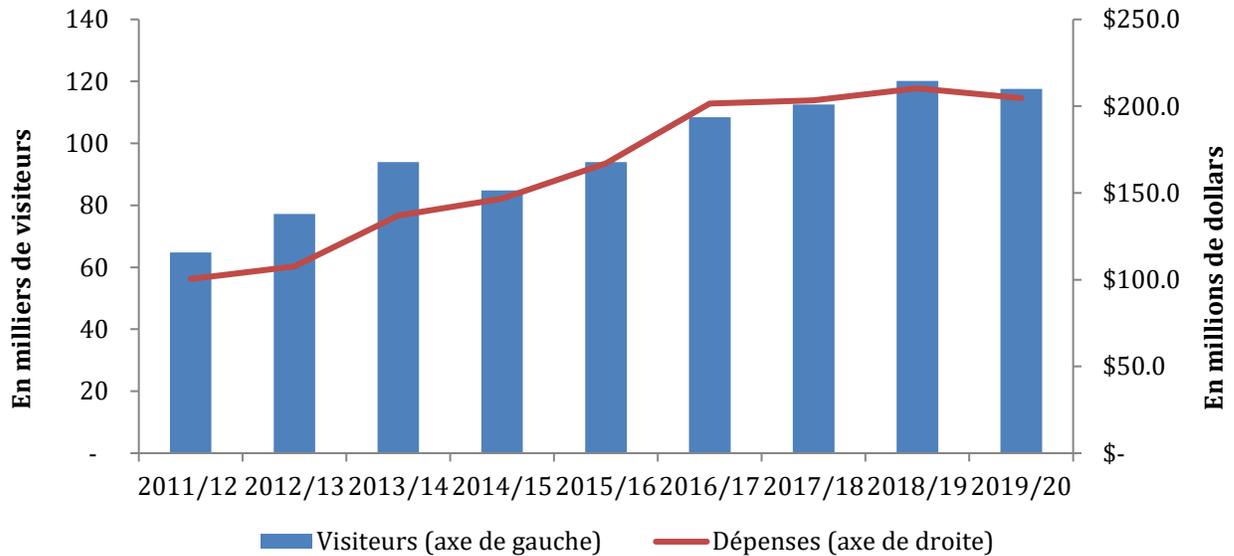
### Diversification – *Tourisme, piégeage et pêche*

Le tourisme n'est pas un secteur officiel selon les données sur le PIB des TNO, mais il influence le calcul de certaines composantes du PIB, notamment le transport, les services de voyage, l'hébergement, la restauration et le commerce de détail. Dans l'ensemble, le secteur du tourisme ne contribue que modestement au PIB des TNO et emploie – souvent pour des contrats saisonniers – un petit nombre de résidents. C'est pourtant un secteur en pleine croissance qui pourrait potentiellement participer à la diversification de l'économie ténosé et créer des emplois dans les petites collectivités.

Les mesures internationales prises en raison de la pandémie ont eu un effet néfaste sur l'industrie du tourisme aux TNO. Entre mars 2020 et décembre 2021, on constate peu de visites touristiques sur le territoire en raison des restrictions touchant les voyages internationaux qui compliquaient l'entrée au Canada ou le retour à son pays d'origine. Au début de la pandémie, le GTNO a interdit les visiteurs internationaux, qui représentent le public cible des excursions d'observation des aurores boréales et contribuent en majorité à l'industrie du tourisme du territoire.

En 2021, en raison du faible nombre de visiteurs internationaux, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement n'a pas recueilli de données avec le Sondage au départ de l'aéroport, qui est l'une des principales sources de données sur le tourisme pour les TNO. Durant les premiers temps de la pandémie, soit entre avril 2019 et mars 2020, le nombre de visiteurs aux TNO est passé de 120 130 à 117 620, soit une diminution de 2,1 %. Durant cette période, les dépenses des visiteurs ont baissé de 2,7 %, passant de 210 à 205 millions de dollars. Le GTNO a anticipé la baisse du tourisme et a offert du soutien public, et il collabore également avec l'industrie pour se préparer à la reprise des activités lorsque la pandémie et les restrictions de voyage prendront fin.

### Tourisme TNO : nombre de visiteurs et dépenses des visiteurs

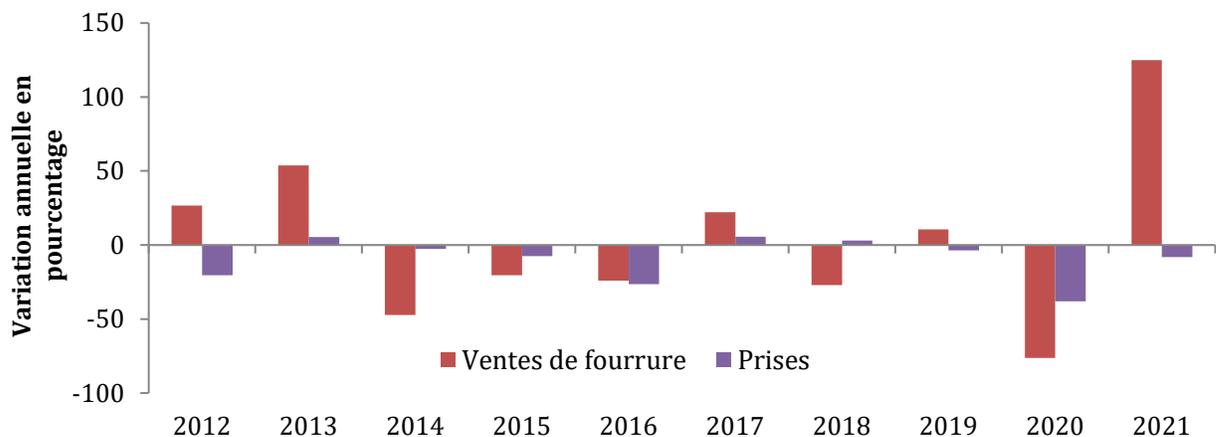


Source : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO

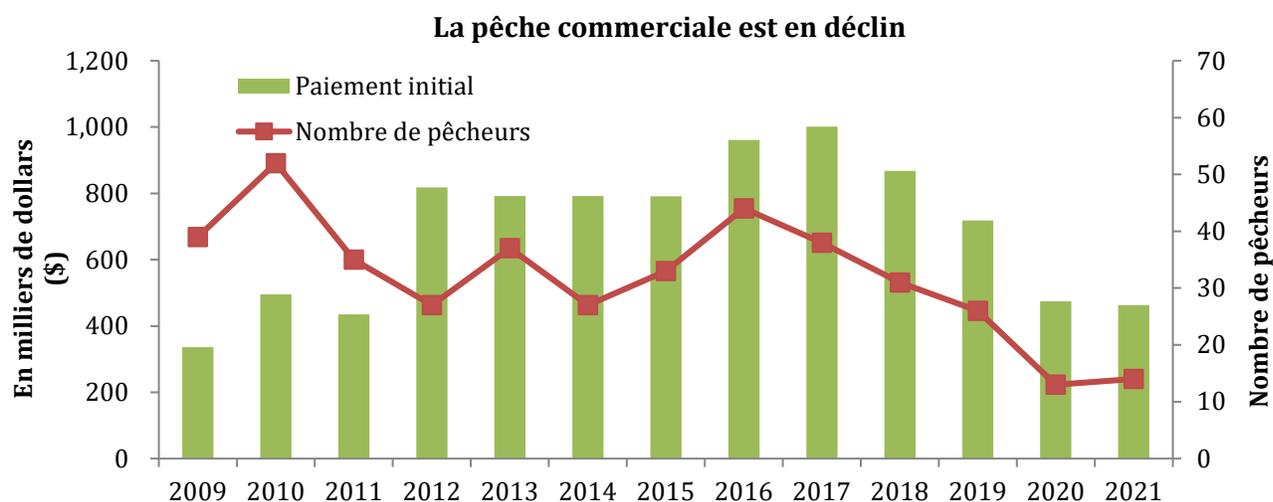
Le piégeage est un volet du secteur des ressources renouvelables et même s'il contribue peu à l'économie ténénoise, il représente une importante source de nourriture, d'habillement et de revenus pour de nombreux Ténéois, en particulier dans les petites collectivités.

Le commerce de la fourrure a été grandement affecté par la pandémie. Avec la fermeture des frontières et les restrictions de voyage dans de nombreux pays, les ventes aux enchères de fourrure ont eu lieu en ligne plutôt qu'en personne. Pour l'industrie des produits de luxe, l'absence d'acheteurs internationaux sur place s'est traduite par une forte baisse des ventes. Au cours de l'exercice ayant pris fin en 2020, environ 11 000 peaux ont été vendues sur le territoire, soit une diminution de 38 % par rapport à l'exercice précédent, et la valeur des fourrures vendues a diminué de 79 %, se chiffrant à 172 700 \$. L'industrie a toutefois connu un regain de la valeur des ventes en 2021 grâce à la hausse des prix des fourrures. Les ventes se sont alors élevées à 388 562 \$.

### Diminution du nombre et de la valeur des fourrures aux TNO



Sources : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et ministère des Finances des TNO



Sources : Office de commercialisation du poisson d'eau douce

La pêche commerciale est un petit secteur aux TNO, et il est en rétrécissement. Le paiement initial aux pêcheurs – c'est-à-dire le paiement perçu à la livraison du produit, sans les frais de transport – a chuté de près de 35,6 % en 2020, passant de 719 000 \$ en 2019 à 463 000 \$ en 2020, et le nombre total de pêcheurs commerciaux a diminué presque de moitié, de 26 en 2019 à 14 en 2021. Cela est dû en partie à la pandémie de COVID-19, qui a nui au commerce et a fait faiblir la demande.

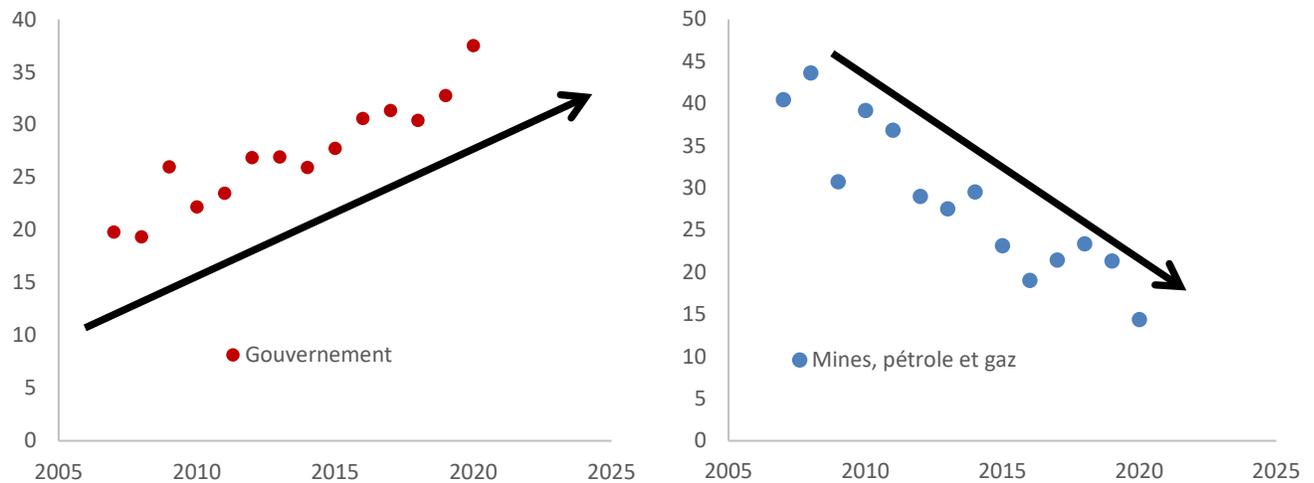
Malgré quatre années consécutives de déclin, la pêche commerciale représente une occasion de diversification et d'emploi régional pour les TNO, car le poisson est une ressource abondante et renouvelable. Comme une nouvelle usine de transformation du poisson sera construite à Hay River et comme la demande en poisson devrait augmenter après la pandémie, on s'attend à une croissance de la pêche commerciale aux TNO.

## Diversification – Administration publique

Les services d'administration publique (de tous ordres gouvernementaux : fédéral, territorial, municipal et autochtone) constituent la deuxième industrie en importance aux TNO; ils représentent 20 % du PIB et sont une importante source de création d'emplois et de revenus. L'administration publique comprend les tribunaux, les services policiers et correctionnels, les services de protection contre les incendies, la défense et l'administration des programmes publics, à l'exclusion des secteurs des services de santé, des services sociaux et de l'éducation. L'augmentation des dépenses pour l'administration publique s'inscrit dans un virage sectoriel de l'économie ténosée, où le secteur minier, pétrolier et gazier cède du terrain aux secteurs publics (administration publique, éducation, santé et services sociaux).

Alors qu'on s'attend à voir le secteur diamantaire disparaître dans les 10 à 15 prochaines années, et que la production de pétrole et de gaz a baissé respectivement de 70 % et de 81 % depuis 2007, le vide laissé par le secteur de l'extraction des ressources dans l'économie des TNO est de plus en plus rempli par les investissements du gouvernement. Les dépenses du gouvernement ont permis une certaine stabilité économique lors de la pandémie. Toutefois, la dépendance de plus en plus forte de l'économie des TNO au secteur public augmente le risque de freiner la croissance et l'innovation dans le secteur privé.

### La part du secteur public dans l'économie s'accroît, alors que le secteur minier recule



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Même si on prévoit un regain économique par rapport à la récession de 2020, les résultats en 2022 devraient rester semblables à ceux de 2021, et l'économie continue de devoir faire face aux mêmes risques et défis qu'avant la pandémie.

Les défis à long terme comme l'approche de la fin de vie des mines de diamants, le vieillissement de la population, le manque de diversification économique et le déclin des activités du secteur privé entraveront la croissance potentielle à moins d'importants changements structurels. Parmi ces défis à long terme, la question des mines de diamants est la plus urgente; en effet, elles sont le moteur de l'économie ténosie depuis 20 ans et elles arriveront toutes en fin de vie d'ici 2030. La fermeture des mines de diamant pourrait laisser un grand trou dans l'économie puisqu'il n'y a pour l'instant aucuns travaux d'envergure à l'étude qui pourraient permettre de le combler.

En outre, la croissance risque de rester à la traîne à cause des problèmes immédiats générés par le ralentissement économique dû à la COVID-19. Même si les TNO connaissent une reprise économique vigoureuse, elle reste inégale selon les secteurs, les industries et les lieux. Les secteurs comme le commerce de détail, la construction et le secteur public sont revenus au niveau où ils étaient avant la pandémie, alors que le tourisme, l'hôtellerie, l'exploitation minière et le commerce de gros continuent de souffrir de la crise. La reprise est aussi irrégulière sur le marché de l'emploi ténosie. Même si dans l'ensemble, presque tous les emplois perdus pendant la pandémie ont été recréés, les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du commerce de gros et du transport demeurent précaires. Le taux d'emploi des femmes s'améliore plus vite que celui des hommes, et les emplois à temps partiel ou réduit ont augmenté par rapport à ceux à temps plein.

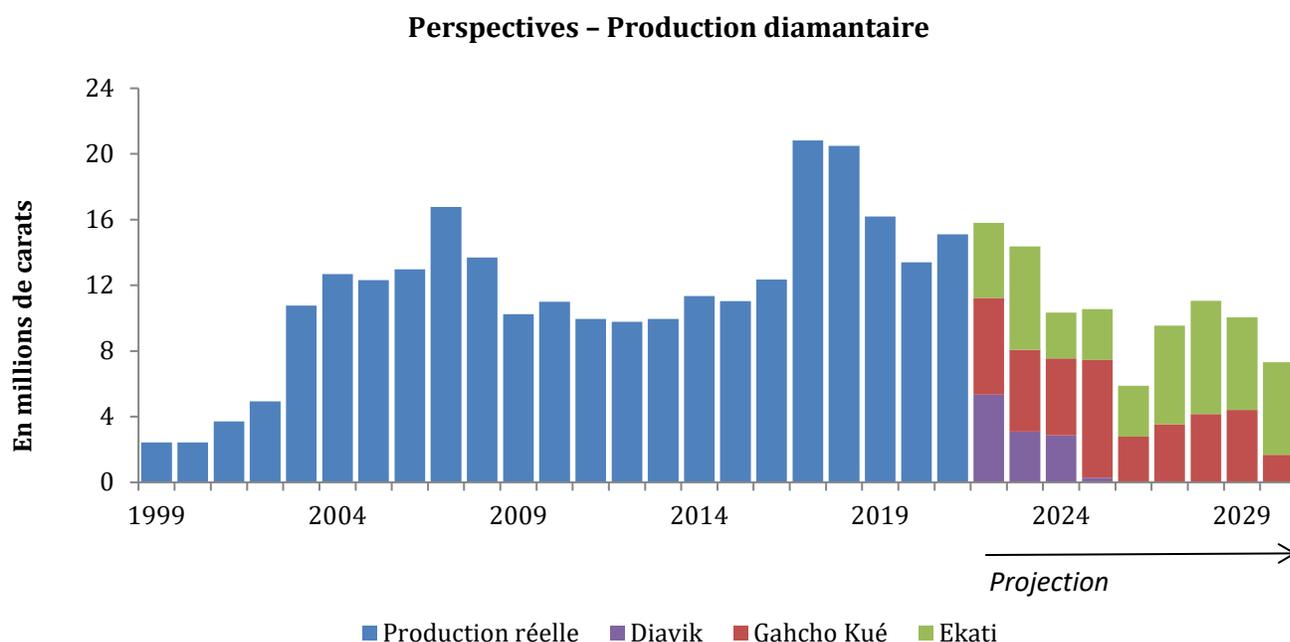
Malgré la reprise spectaculaire en forme de V à la fin de l'année 2020 et la forte croissance en 2021, on prévoit que la croissance économique se stabilisera. Les menaces à court terme découlant de la multiplication des éclosions de coronavirus dans le monde, des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de la diminution des exportations ténosies persistent. La suppression de programmes de soutien gouvernementaux avant que l'économie ne redécolle fait aussi partie des risques à prévoir. Les dépenses gouvernementales ont augmenté d'environ 4,1 % en 2020, et de 2,5 % en 2021, ce qui a permis de contrebalancer la chute des exportations et des investissements. Il ne

faut pas sous-estimer le rôle que peut jouer le gouvernement pour soutenir la croissance dans des secteurs ciblés. Les dépenses de l'administration fédérale et territoriale qui servent à soutenir directement les entreprises et les particuliers, à investir dans les infrastructures comme le réseau routier, les hôpitaux et les écoles, à financer les programmes communautaires de santé et de services sociaux, et à acheter des biens et des services aux détaillants et grossistes locaux, garantissent une certaine stabilité économique et favorisent ainsi la reprise. Ce type de dépenses sert aussi à financer les salaires, et à stimuler la consommation des ménages et les ventes des entreprises locales, contribuant ainsi à rehausser le niveau de vie des Ténois.

Le fait de ne pas se préparer aux changements structurels inévitables de l'économie des TNO, alors que les mines de diamants seront amenées à fermer dans les dix ans à venir, pose des risques plus importants à long terme que les perturbations économiques à court terme liées à la pandémie.

## Risques influant sur les perspectives – Développement des mines de diamants

Les perspectives économiques pour les TNO reposent sur l'avenir du développement minier et l'ouverture de nouvelles mines. L'extraction de diamants est le moteur de l'économie des TNO, mais les plans touchant les mines en exploitation prévoient la fin de la production d'ici 2030. La mine Diavik doit être la première à fermer, en 2025, suivie des mines Gahcho Kué et Ekati, en 2030.



N. B. : Les projections pourraient varier en fonction des révisions aux plans de développement minier des sociétés privées.  
Sources : Ressources naturelles Canada, plans d'exploitation minière et rapports techniques, ministère des Finances des TNO

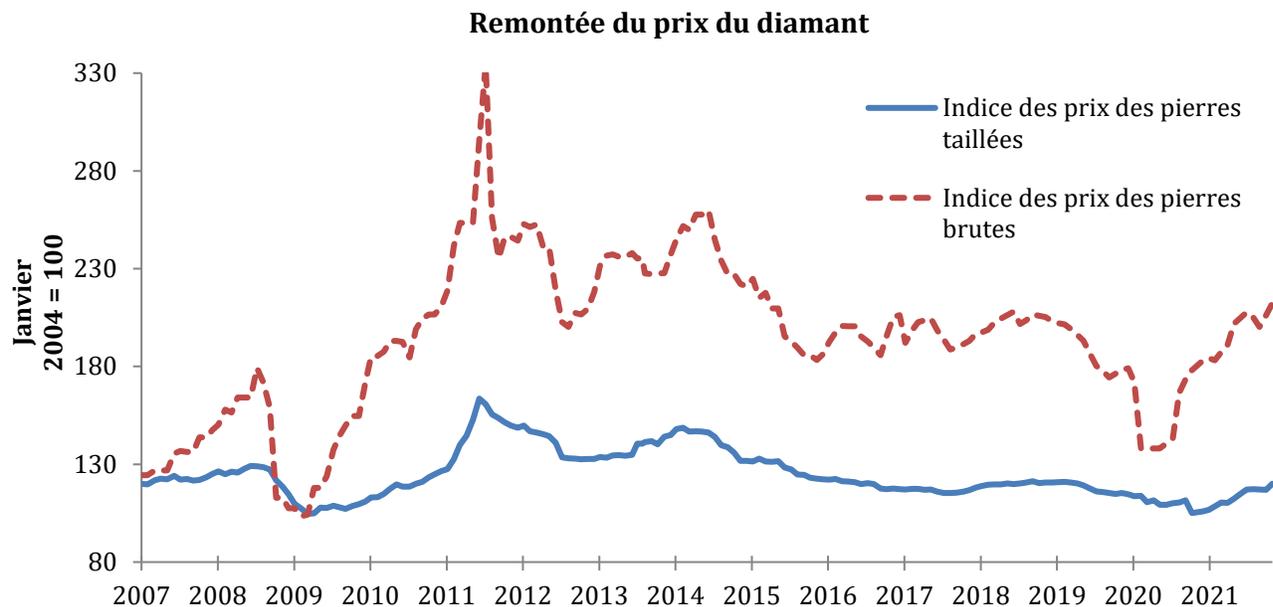
## Risques influant sur les perspectives – Cours et devises

La décision de construire de nouvelles mines de diamants dépend d'une foule de facteurs économiques et financiers, dont les conditions de crédit sur le marché mondial des capitaux, les taux de change et les cours des produits de base.

La croissance du secteur minier dépend donc de la réussite des programmes de prospection qui servent à repérer de nouveaux projets miniers et des processus de mise en valeur et d'étude environnementale qui visent à déterminer quels projets de nouvelles mines peuvent aller de l'avant. Le gouvernement poursuit ses efforts visant à encourager la prospection minière, mais ce secteur dépend essentiellement de sa

capacité à susciter l'intérêt des investisseurs privés et à obtenir du financement, et du marché des produits de base.

Les prix indexés des pierres polies ont connu une baisse de 5,7 % entre 2019 et 2020, et les prix indexés des pierres brutes ont chuté de 19 %. Ainsi, l'écart de prix entre les pierres brutes et les pierres polies s'est grandement réduit. En 2021, cette tendance s'est inversée et les prix des diamants polis sont redevenus les mêmes qu'avant la pandémie. Les mines des TNO produisent des diamants bruts qui sont vendus à l'exportation à des fabricants qui taillent et polissent les pierres. Cet écart de prix constitue donc un risque de premier plan influant sur les perspectives économiques des TNO. Le retour au niveau d'avant la pandémie des prix des diamants polis en 2021 améliore les perspectives à long terme de la production de diamants dans le territoire.



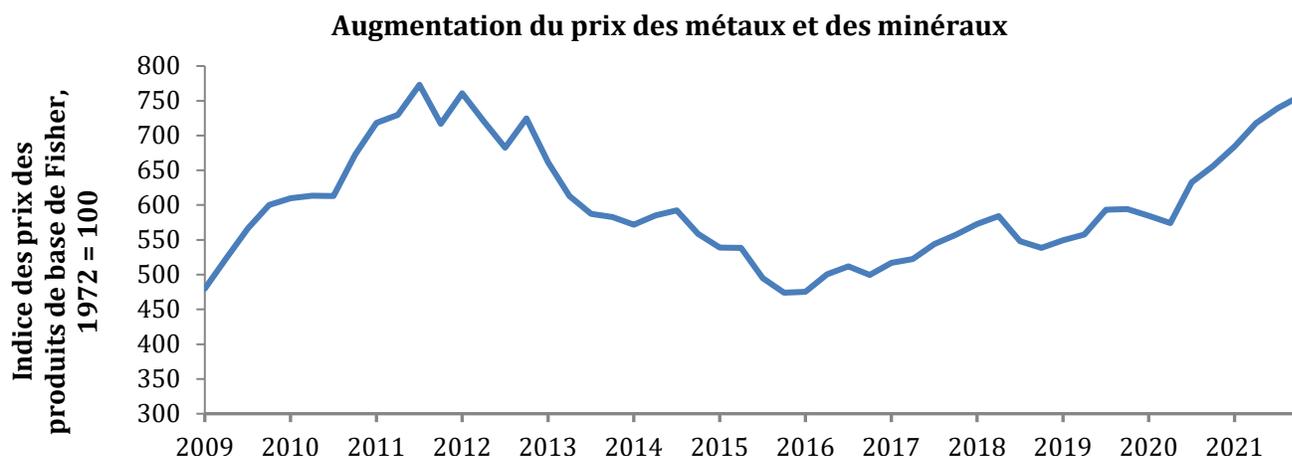
Sources : PolishedPrices.com et roughprices.com

Les perspectives économiques des TNO à long terme seront influencées par la variation des cours des produits de base. Les dépenses liées à la prospection et au développement dans le secteur minier dépendent de la valeur attendue des futurs développements miniers, valeur qui repose sur le cours attendu du minerai ou du métal.

Les cours mondiaux des ressources, dont ceux de nombreux métaux et minéraux présents aux TNO, ont augmenté tout au long de 2021, ce qui vient consolider les gains des années précédentes. Ces gains surviennent alors que la croissance mondiale accuse un recul soutenu; de nombreux pays étant aux prises avec des éclosions persistantes de coronavirus. Pour autant, si la reprise mondiale se maintient en 2022, les prix de la plupart des métaux et minéraux devraient repartir à la hausse en raison des pénuries et du retour de la demande de production, ce qui pourrait relancer la prospection des minéraux et la mise en valeur des mines aux TNO.

Les TNO exportent une petite quantité de pétrole à l'international; les cours mondiaux ont donc un effet sur les activités de prospection aux TNO, surtout dans les régions du Sahtu et de Beaufort-Delta. Le prix du brut de référence West Texas Intermediate (WTI) s'est effondré en 2020, alors que la pandémie a forcé une grande partie de la population mondiale à suspendre ses déplacements, un phénomène qui a fait dégringoler la demande d'essence, de diesel et de kérosène. Malgré la stabilisation des prix en novembre 2020, il était peu probable que le WTI retrouve sa valeur d'il y a cinq à dix ans, puisque la

demande restait faible. Cette prévision était cependant incorrecte, car le prix du baril de WTI est maintenant comparable à celui de 2014 et ne devrait pas baisser à court terme.

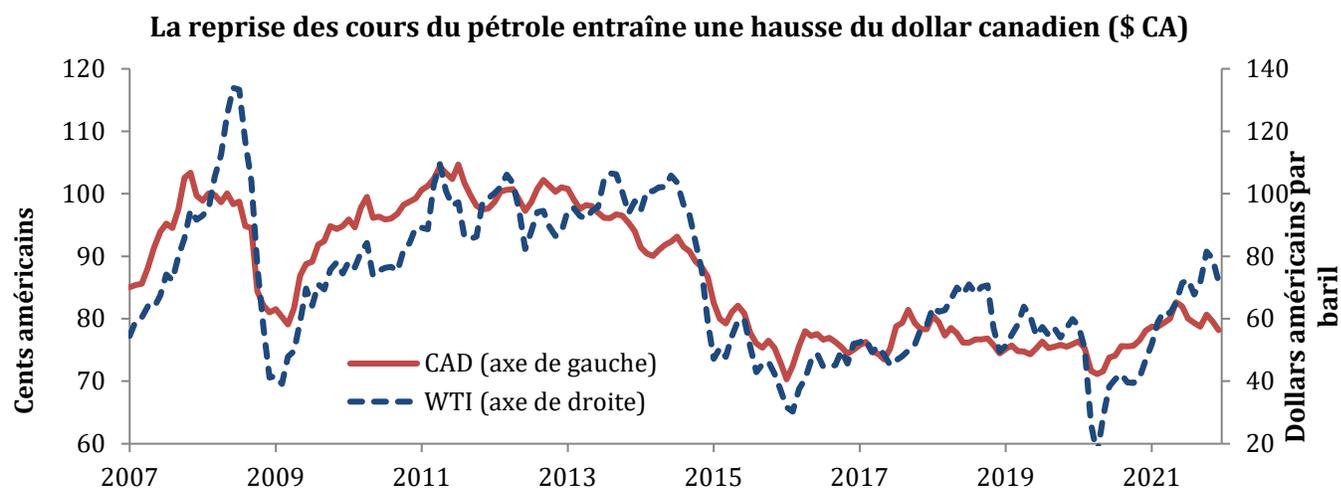


Sources : Banque du Canada

Entre 2019 et 2020, le WTI a diminué de 33 %. Le Canada étant un pays exportateur de pétrole, la chute des cours mondiaux a entraîné un fléchissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. À partir du point le plus bas en avril 2020 jusqu'en avril 2021, on note une tendance inverse, soit une augmentation de 370 % du prix du brut de WTI. Le dollar canadien a également connu une hausse : sa valeur est passée de 0,75 \$ US en 2020 à 0,80 \$ US en ce moment.

La valeur du dollar canadien par rapport à son homologue américain a un effet direct sur l'économie des TNO, car la majorité des biens et services achetés et vendus à l'échelle internationale sont payés en dollars américains. Plus le dollar canadien est faible, plus les entreprises ténéoises qui exportent leur production recevront de la conversion des paiements en monnaie canadienne, ce qui renforcera leur compétitivité et stimulera l'exportation. Toutefois, la faiblesse du dollar canadien fera aussi en sorte que la machinerie et l'équipement importés de l'extérieur du territoire coûteront plus cher, ce qui exercera une pression sur un grand nombre d'entreprises ténéoises. En outre, le dollar canadien faible a fait grimper le coût des aliments et des biens importés, ce qui a des répercussions négatives sur un grand nombre de ménages aux TNO.

Ce marché baissier a cependant des effets positifs pour d'autres secteurs de l'économie ténéoise, car il entraîne une baisse du coût de l'énergie pour les particuliers, les entreprises et le secteur minier, particulièrement énergivore.



Sources : US Energy Information Administration et Banque du Canada

## Perspectives économiques des TNO

En millions de dollars chaînés (2012), sauf indication contraire

	2017	2018	2019	2020	2021e	2022p
Produit intérieur brut	4 873	4 941	4 637	4 151	4 453	4 429
<i>Variation en pourcentage</i>	3,4	1,4	(6,2)	(10,5)	7,3	(0,5)
Total des investissements	1 068	1 021	836	839	926	912
<i>Variation en pourcentage</i>	(28,5)	(4,4)	(18,1)	0,4	10,4	(1,5)
Dépenses des ménages	1 632	1 659	1 671	1 646	1 680	1 702
<i>Variation en pourcentage</i>	2,4	1,7	0,7	(1,5)	2,1	1,3
Dépenses du gouvernement	2 114	2 182	2 275	2 368	2 427	2 342
<i>Variation en pourcentage</i>	1,4	3,2	4,3	4,1	2,5	(3,5)
Exportations	3 521	3 553	3 141	2 398	2 621	2 666
<i>Variation en pourcentage</i>	18,6	0,9	(11,6)	(23,7)	9,3	1,7
Importations	3 467	3 459	3 307	3 165	3 270	3 263
<i>Variation en pourcentage</i>	(2,0)	(0,2)	(4,4)	(4,3)	3,3	(0,2)
Emploi (nombre de résidents)	22 600	22 800	22 500	21 700	23 400	23 500
<i>Variation en pourcentage</i>	(4,6)	0,9	(1,3)	(3,6)	7,8	0,4
Revenu hebdomadaire moyen	1 399	1 419	1 453	1 512	1 523	1 532
<i>Variation en pourcentage</i>	(0,3)	1,4	2,4	4,0	0,7	0,6
IPC (ensemble), Yellowknife	133,5	136,6	138,8	138,9	142,0	145,6
<i>Variation en pourcentage</i>	1,2	2,3	1,6	0,1	2,2	2,5

e : estimation

p : prévision

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique des TNO

# **Examen fiscal**

**2022-2023**

***Territoires du Nord-Ouest***

Le 22 février 2022



## **EXAMEN FISCAL**

Le budget de 2022-2023 poursuit le plan financier établi au début de la 19<sup>e</sup> Assemblée législative visant à gérer soigneusement les dépenses de fonctionnement pour disposer des fonds nécessaires afin de profiter des transferts fédéraux destinés aux infrastructures. Malgré les perturbations économiques causées par la pandémie de COVID-19 et les inondations dans nos collectivités du sud en 2021, la situation financière du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est améliorée, principalement grâce aux généreux soutiens fédéraux accordés aux gouvernements, aux particuliers et aux entreprises alors que la pandémie se poursuit.

### **Résultats définitifs de l'exercice 2020-2021**

En 2020-2021, les revenus totaux du GTNO s'élevaient à 2,14 milliards de dollars, soit une augmentation de 292 millions de dollars (15,8 %) par rapport à 2019-2020. L'augmentation substantielle des revenus est attribuable à la formule de financement des territoires, aux autres transferts fédéraux et aux recettes fiscales.

Les dépenses de fonctionnement totales pour les programmes et les services en 2020-2021 s'élevaient à 2,07 milliards de dollars. Les programmes et services du ministère de la Santé et des Services sociaux représentent la plus grande partie des dépenses de fonctionnement de 2020-2021, soit 30 %, suivis du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, 17 %. Le ministère des Finances et le ministère de l'Infrastructure représentent également une part importante des dépenses de fonctionnement totales, soit 16 % et 13 %, respectivement.

L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2020-2021 était de 67,4 millions de dollars. La dette totale a augmenté à 1,3 milliard de dollars pour l'exercice 2020-2021.

### **Budget des dépenses révisé pour 2021-2022**

Les recettes projetées pour 2021-2022 sont de 2,3 milliards de dollars, soit 57 millions de dollars de plus que prévu dans le budget de 2021-2022. La croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés est le facteur qui contribue le plus aux prévisions de recettes plus élevées depuis le budget de 2021-2022, mais le GTNO a également reçu 14,9 millions de dollars supplémentaires en transferts liés à la COVID-19.

La subvention au titre de la formule de financement des territoires a augmenté de 67 millions de dollars de 2020-2021 à 2021-2022 et les autres transferts ont augmenté de 42 millions de dollars, pour une augmentation totale des transferts fédéraux de 109 millions de dollars. La reprise économique après la perturbation économique initiale causée par la pandémie de COVID-19 est démontrée par l'amélioration des revenus tirés des taxes sur les carburants et le carbone.

Les dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 ont été révisées à la hausse de 83 millions de dollars par rapport au budget de 2021-2022 pour atteindre 2,1 milliards de dollars. La plus importante augmentation des dépenses à ce jour est de 36 millions de dollars pour aider à lutter contre les inondations à Fort Simpson, à Jean Marie River et, dans une moindre mesure, dans d'autres collectivités, et de 15 millions de dollars pour fournir un soutien supplémentaire aux compagnies aériennes du Nord. Près de la moitié de l'augmentation des dépenses provient de subventions, de contributions et de transferts visant à soutenir les collectivités du Nord.

Les revenus totaux pour 2021-2022 devraient dépasser les dépenses, ce qui se traduirait par un excédent de fonctionnement de 28 millions de dollars. La dette totale pour 2021-2022 devrait s'élever à 1,455 milliard de dollars, soit une amélioration de 132 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires 2021-2022, ce qui laisse une capacité d'emprunt de 345 millions de dollars sous la limite d'emprunt de 1,8 milliard de dollars imposée par le gouvernement fédéral.

## **Budget principal des dépenses pour 2022-2023**

Les revenus totaux pour 2022-2023 sont estimés à 2,3 milliards de dollars, et les dépenses de fonctionnement à 2,06 milliards de dollars, ce qui donne un excédent de fonctionnement prévu de 131 millions de dollars après les rajustements pour les contributions pour les infrastructures, les travaux d'entretien reportés et la réserve supplémentaire.

Les revenus totaux devraient augmenter de 110 millions de dollars par rapport au budget de 2021-2022. Cette augmentation est soutenue par une hausse de 39 millions de dollars de la subvention au titre de la formule de financement des territoires du Canada. Les revenus autonomes devraient augmenter de 68 millions de dollars, plus de la moitié de cette augmentation étant attribuable à une hausse prévue de 33 millions de dollars des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Le total des dépenses ministérielles prévues au budget devrait augmenter de 2 % par rapport au budget principal des dépenses 2021-2022, après avoir pris en compte 54 millions de dollars de programmes arrivant à échéance. Les subventions, contributions et transferts, qui représentent 47 % du budget de fonctionnement, devraient augmenter de 3 %; la rémunération et les avantages sociaux, qui représentent 21 % du budget, devraient augmenter de 1 %; et les services contractuels, qui représentent 12 % du budget, devraient augmenter de 8 % par rapport au budget 2021-2022.

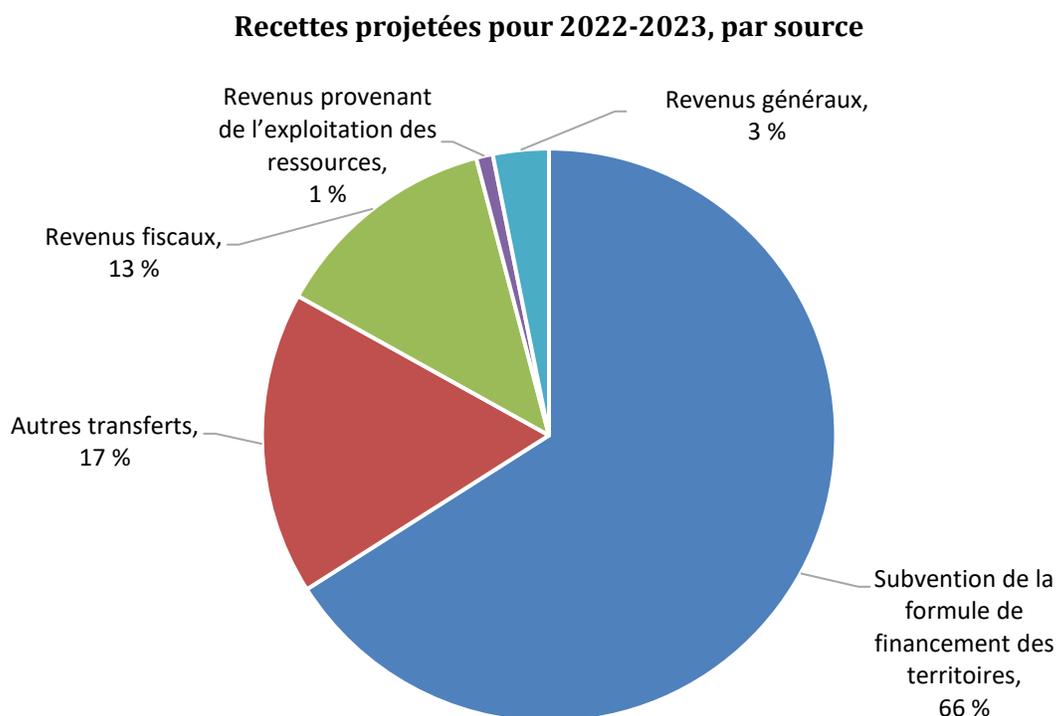
La projection de la dette totale en fin d'exercice 2022-2023 est de 1,696 milliard de dollars, soit 241 millions de dollars de plus que la projection actuelle pour l'exercice 2021-2022.

## Points saillants du budget de 2022-2023

### *Initiative sur les recettes*

Le budget de 2022-2023 ne comprend aucun nouvel impôt, mais les taux d'imposition évoluent. Les taux par mille d'impôt foncier et certains autres frais augmenteront selon l'inflation, conformément aux pratiques financières d'usage. L'examen quinquennal des droits en cours en 2021-2022 pourrait entraîner d'autres modifications des droits.

En signant le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, le GTNO s'est engagé à augmenter les taux de sa taxe sur le carbone de 10 \$ par tonne d'équivalent carbone d'émissions de gaz à effet de serre chaque année jusqu'à ce qu'ils atteignent 50 \$ par tonne d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022, ce qui portera le taux de la taxe sur le carbone à 11,8 cents par litre d'essence. Les recettes générées par la taxe sur le carbone sont réinjectées dans l'économie par l'entremise du programme de compensation du coût de la vie, de remises complètes pour la taxe sur le carbone payée à l'achat de carburant de chauffage et de carburant servant à la production d'électricité dans les collectivités, de remises et subventions pour les grands émetteurs et d'investissements visant la réduction des gaz à effet de serre. L'exemption pour le carburant d'aviation permet de limiter les répercussions de cette taxe sur le coût de la vie.



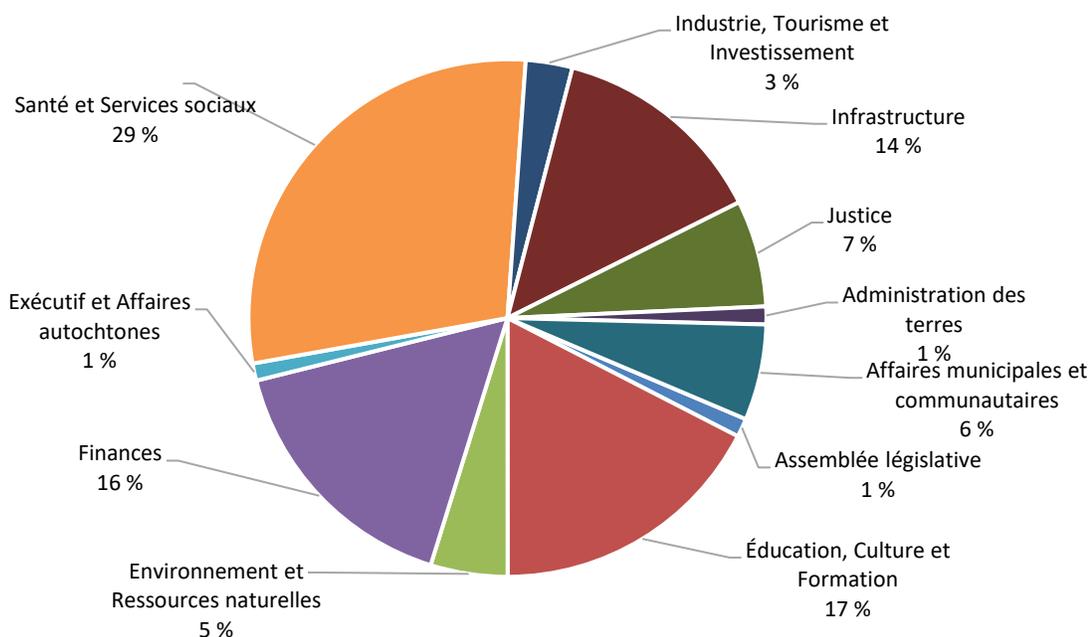
## Dépenses de fonctionnement

Le budget de 2022-2023 projette des dépenses de fonctionnement de 2,1 milliards de dollars pour les ministères, dont 1,2 milliard (57 %) est affecté aux programmes sociaux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement, les services de police et les services correctionnels. Les dépenses ministérielles devraient augmenter de 43 millions de dollars par rapport au budget de 2022-2022, soit 8,03 millions de dollars pour les programmes sociaux et 35 millions de dollars pour le reste.

Le budget des dépenses de fonctionnement 2022-2023 est créé en utilisant les budgets approuvés pour les ministères de l'exercice précédent comme base budgétaire. Les dépenses pour les programmes qui prennent fin et les autres réductions sont retirées de cette base et les nouveaux fonds pour les coûts accrus en raison de l'inflation ou de la demande accrue pour des programmes ou des services particuliers sont ensuite ajoutés au budget de chaque ministère. Enfin, les nouvelles dépenses liées aux initiatives sont examinées à l'échelle du gouvernement dans les limites des ressources financières du gouvernement. Conformément à la *Politique de responsabilité financière*, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne peut pas procéder à des emprunts pour couvrir ses dépenses de fonctionnement.

Vous trouverez ci-dessous une description des nouvelles dépenses proposées, qu'il s'agisse de dépenses nouvelles ou accrues pour des priorités ou pour faire face à l'augmentation des coûts des programmes et services actuels. Les 54 millions de dollars des programmes arrivant à échéance et les 25 millions de dollars d'augmentations salariales prévues dans les conventions collectives pour les employés et les enseignants du GTNO ne sont pas ventilés par ministère dans la liste des initiatives. En raison de l'arrivée à échéance des programmes, les budgets totaux de certains ministères n'ont pas augmenté par rapport à leur budget de 2021-2022, même s'ils ont reçu des fonds supplémentaires pour d'autres programmes et la négociation collective.

### Dépenses de fonctionnement pour 2022-2023, par ministère



### ***Assemblée législative***

Le budget de 25 millions de dollars de l'Assemblée législative pour 2022-2023 comprend un financement supplémentaire de 1,2 million de dollars réparti ainsi :

- 935 000 \$ pour la Division des relations publiques et des communications, notamment :
  - 679 000 \$ pour le service d'interprétation simultanée en Chambre;
  - 198 000 \$ pour la mise à niveau technologique de la Chambre, de la salle du caucus et de la salle de réunion A;
  - 35 000 \$ pour la technologie en régions éloignées;
  - 20 000 \$ pour le service d'interprétation pour les audiences publiques;
  - 3 000 \$ pour les audiences publiques.
- 145 000 \$ pour l'entretien des installations, notamment le remplacement de la membrane du réservoir à combustible, le calfeutrage des fenêtres extérieures, le remplacement des fenêtres et l'entretien des routes et des sentiers pédestres.
- 100 000 \$ pour les préparatifs des élections au Bureau du directeur général des élections.
- 3 000 \$ pour les coûts de formation et de logiciels pour le Comité consultatif sur les ressources humaines.

### ***Éducation, Culture et Formation***

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation se voit attribuer 10,7 millions de dollars en dépenses supplémentaires, ce qui porte le budget total du ministère pour 2022-2023 à 358 millions de dollars, répartis ainsi :

- 1,01 million de dollars pour des mesures dans le cadre du Plan d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation, notamment :
  - 300 000 \$ pour élaborer, mettre à l'essai et mettre en œuvre le programme de formation en aide à l'enseignement et en intégration scolaire afin d'aider à renforcer les capacités des aides-enseignants employés;
  - 250 000 \$ pour le programme *Nos langues* afin d'élaborer des ressources et de former des moniteurs de langues autochtones;
  - 210 000 \$ pour aider au développement de l'intégration des services pour les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes;
  - 150 000 \$ pour soutenir les directeurs d'écoles dans les petites collectivités en leur offrant un mentorat et un perfectionnement professionnel axés sur le renforcement du leadership pédagogique;
  - 100 000 \$ pour aider les enseignants dans les petites collectivités à relever les défis qui accompagnent l'enseignement à des enfants d'âges différents en leur offrant de la formation sur les pratiques exemplaires en matière d'enseignement et d'apprentissage, des ateliers et du perfectionnement professionnel.

- 626 000 \$ pour aider à apporter des ajustements au Cadre de financement des écoles pour 2022-2023 afin de remédier à la baisse des effectifs et de fournir un soutien administratif stable et d'autres soutiens scolaires.
- 500 000 \$ pour augmenter le nombre de nouvelles places en garderie créées dans le cadre du financement des infrastructures pour les services d'éducation et de garde des jeunes enfants.
- 322 000 \$ de financement supplémentaire pour la prestation des services en français; ce financement est entièrement compensé par *l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle*.
- 298 000 \$ pour soutenir des initiatives dans le cadre de *l'Accord Canada-Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants* afin de soutenir davantage les programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants.
- 159 000 \$ pour la recherche supplémentaire en vue de moderniser la *Loi sur l'éducation*.

### ***Environnement et Ressources naturelles***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles passe à 99 millions de dollars, avec 1,6 million de dollars de dépenses supplémentaires, réparties ainsi :

- 1,03 million de dollars pour soutenir la conservation et le rétablissement des hardes de caribous de la toundra de Bathurst et de Bluenose-Est.
- 260 000 \$ pour accroître le Programme d'indemnisation des chasseurs et des trappeurs afin de mieux tenir compte des répercussions des catastrophes naturelles et pour financer la cartographie des rivières dans les zones inondables.
- 251 000 \$ pour l'augmentation des contrats des avions-citernes et des coûts d'assurance.

### ***Finances***

Le budget total de 2022-2023 pour le ministère des Finances est de 335 millions de dollars, dont 33 millions de dollars de dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 12,2 millions de dollars pour les paiements de service annuels du partenariat public-privé relatif à la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ, ce qui porte le paiement annuel total à 14 millions de dollars pour payer la construction et l'entretien de la route pour les 25 prochaines années.
- 6,0 millions de dollars pour adopter la nouvelle norme comptable du secteur public 3280 afin de comptabiliser les obligations qui découlent de la mise hors service d'actifs à la fin de leur vie utile. Il s'agit d'un changement comptable qui n'a aucune incidence sur la trésorerie.
- 3,3 millions de dollars pour couvrir l'augmentation des comptes individuels des grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe de carbone qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- 2,6 millions de dollars d'augmentation pour financer les remises liées à la taxe sur le carbone des TNO payée sur le combustible de chauffage et de production d'électricité, et pour couvrir

72 % de la taxe sur le carbone payée par les grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

- 2,3 millions pour couvrir la hausse des paiements annuels de la compensation du coût de la vie liés à la taxe sur le carbone, qui sont passés à 260 \$ par adulte et à 300 \$ par enfant de moins de 18 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- 1,9 million de dollars pour couvrir la hausse des coûts d'assurance générale du GTNO en raison de la hausse des taux d'assurance et de l'augmentation de la valeur de l'inventaire des biens assurés du gouvernement.
- 262 000 \$ pour soutenir deux postes supplémentaires d'agent aux avantages sociaux en réponse au nombre croissant de demandes de déplacements des employés pour raisons médicales à traiter.

### ***Santé et Services sociaux***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 595 millions de dollars, dont 11,864 millions de dollars pour le Secrétariat pour la COVID-19, afin de continuer à mettre en œuvre les arrêtés de l'administratrice en chef de la santé publique et de gérer la réponse du GTNO à la pandémie de COVID-19 jusqu'en 2022-2023. Le budget du ministère prévoit également 30 millions de dollars de dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 7,1 millions de dollars dans le cadre du Fonds d'investissement-santé pour les territoires alloués par le gouvernement du Canada, dont :
  - 5,0 millions de dollars au titre du Fonds d'investissement-santé (déplacements pour raisons médicales);
  - 1,05 million de dollars pour les postes liés au développement durable du système;
  - 1,05 million de dollars pour la réforme des soins de santé primaires en finançant neuf postes de soins de santé primaires.
- 2,92 millions de dollars pour les mesures prises dans le cadre de l'*Entente sur le mieux-être dans le Nord* conclue avec Services aux Autochtones Canada afin d'offrir des programmes communautaires visant à réduire les disparités en matière de santé et à améliorer les résultats en matière de santé des personnes, des familles et des collectivités autochtones, dont :
  - 1,779 million de dollars pour soutenir les initiatives en matière de santé mentale, y compris la toxicomanie problématique et la prévention du suicide;
  - 649 000 \$ pour des initiatives sur les modes de vie sains, notamment les maladies chroniques, le programme Nutrition Nord et la stratégie de lutte contre le tabagisme;
  - 280 000 \$ pour soutenir le développement des enfants et des jeunes en santé. Les programmes communautaires visant à favoriser le développement des jeunes comprennent la nutrition prénatale, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) et la santé maternelle et infantile;
  - 106 000 \$ pour prolonger le poste de coordonnateur de projet en santé publique (anciennement coordonnateur de la santé sexuelle) qui a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19;

- 106 000 \$ pour des salons communautaires consacrés aux modes de vie sains du Fonds commun ténois pour les programmes dans la nature et d'autres activités de sensibilisation et de prévention.
- 1,4 million de dollars pour un soutien supplémentaire aux programmes et services de suivi communautaire et de lutte contre les dépendances, dont :
  - 750 000 \$ pour le Fonds communautaire de lutte contre les dépendances et le maintien des acquis, qui fournit du financement à des organismes externes pour embaucher des conseillers pour répondre à des besoins communautaires précis;
  - 500 000 \$ pour des ressources communautaires supplémentaires, y compris l'élaboration de normes et d'une boîte à outils pour aider les collectivités à prendre des décisions sur les politiques et l'infrastructure des programmes qui répondront le mieux à leurs besoins;
  - 150 000 \$ pour la création d'un poste de conseiller principal en savoir et bien-être autochtones, afin de soutenir davantage les programmes communautaires de traitement des dépendances qui sont respectueux des cultures.
- 1,334 million de dollars, en permanence, pour le recrutement des travailleurs suppléants afin de combler une lacune dans la prestation de services médicaux spécialisés de maintien de la vie en médecine interne, en chirurgie générale, en obstétrique et en pédiatrie.
- 1,035 million de dollars pour les programmes de soins oncologiques, dont :
  - 530 000 \$ pour soutenir les soins oncologiques aux TNO, y compris quatre postes, dont un infirmier-pivot en oncologie, un travailleur social médical en oncologie, un spécialiste territorial du dépistage du cancer colorectal et un adjoint au programme clinique;
  - 245 000 \$ pour un soutien en oncologie médicale auprès des Services de santé de l'Alberta afin d'améliorer les soins liés au cancer sur le plan de la continuité, de la capacité et de la réactivité, de soutenir les visites sur place et les examens virtuels des patients en temps opportun, et de promouvoir la formation et le mentorat du personnel;
  - 189 000 \$ pour un programme de soins oncologiques visant à augmenter de 80 % le nombre de tests immunochimiques fécaux (TIF) de dépistage du cancer colorectal pour tous les Ténos admissibles;
  - 71 000 \$ pour mettre à niveau la base de données des dossiers de dépistage des patients afin qu'elle soit compatible avec les systèmes modernes et pour offrir la colonographie par tomodensitométrie aux TNO, ce qui permettra de réduire les temps d'attente et les déplacements pour raisons médicales pour les Ténos.
- 1,011 million de dollars pour la mise en œuvre de la phase 2 du programme de sages-femmes du territoire, conformément aux recommandations du *Rapport de la consultation sur la pratique de sage-femme aux TNO* (août 2017), qui comprend la création de six nouveaux postes de sages-femmes à Hay River (1), Fort Smith (1) et Yellowknife (4).
- 935 000 \$ pour soutenir la réduction de la pauvreté aux TNO, dont :
  - 750 000 \$ pour le Fonds anti-pauvreté;
  - 110 000 \$ pour le Comité consultatif et la Table ronde anti-pauvreté;
  - 75 000 \$ de financement supplémentaire pour le refuge de Hay River.

- 743 000 \$ pour soutenir la création de quatre nouveaux postes de défenseur des intérêts des patients autochtones et un poste de gestionnaire afin d'aborder la sécurité culturelle et la lutte contre le racisme au sein du système de santé et de services sociaux.
- 710 000 \$ pour soutenir la création de nouveaux postes et la mise à niveau des logiciels liés aux soins à domicile et en milieu communautaire. Cette somme est compensée par un financement fédéral dans le cadre de *l'Accord bilatéral de financement entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie*.
- 710 000 \$ pour aider les projets et les employés communautaires qui soutiennent les initiatives en matière de santé mentale et de dépendances. Cette somme est compensée par un financement fédéral dans le cadre de *l'Accord bilatéral de financement entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie*.
- 500 000 \$ pour augmenter le financement du programme Familles en santé afin d'offrir aux collectivités des ressources, des fournitures et des activités pour soutenir et améliorer le développement de la petite enfance.
- 265 000 \$ pour financer la prestation du programme de vaccination contre la COVID-19 des TNO, montant qui est compensé par le financement fédéral en vertu de *l'Entente sur les investissements dans le système de santé*.
- 225 000 \$ pour soutenir l'augmentation des coûts des contrats juridiques des Services à l'enfance et à la famille en raison de l'extension des services offerts aux jeunes qui quittent les services de garde et de l'intégration de la médiation ou de mécanismes substitutifs de résolution des différends, ce qui entraîne une augmentation des audiences sur la garde des enfants, des conférences de gestion de cas et des médiations.
- 187 000 \$ pour soutenir l'augmentation des coûts de fonctionnement du programme de Yellowknife combinant un refuge de jour et un centre de dégrisement, qui pourrait être compensée par une réduction des visites d'urgence à l'Hôpital territorial Stanton pour consommation d'alcool depuis l'ouverture du refuge.
- 174 000 \$ pour soutenir les postes et les dépenses de fonctionnement dans le cadre du *Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits*, montant qui sera entièrement compensé par le financement fédéral.
- 172 000 \$ pour poursuivre les activités du Conseil de révision de la *Loi sur la santé mentale*.
- 159 000 \$ pour ajouter un poste de tuteur public adjoint au Bureau du tuteur public afin de faire face à l'augmentation du volume et de la complexité des cas et à la durée des situations de tutelle.
- 100 000 \$ pour financer l'initiative d'ajout des numéros sans frais de lignes antitabac sur les emballages des produits du tabac. Ce financement est compensé par les revenus perçus dans le cadre d'un protocole d'entente avec Santé Canada.
- 100 000 \$ pour la Coalition des familles d'accueil pour lui permettre d'offrir des services de répit aux fournisseurs de soins.
- 85 000 \$ pour soutenir le Système canadien de surveillance des anomalies congénitales en renforçant le signalement des anomalies congénitales aux TNO.
- 33 000 \$ pour l'Accord bilatéral sur un Fonds d'urgence pour le traitement avec Santé Canada.

- Augmentation de 17 000 \$ du financement pour soutenir les coûts de formation au Collège Aurora pour des programmes de formation élargis pour les préposés aux services de soutien à la personne et les infirmiers auxiliaires autorisés.

### ***Industrie, Tourisme et Investissement***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement s'élève à 60 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars en dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 1,071 million de dollars pour soutenir la stratégie *Tourisme 2025 : plan de relance*, y compris le soutien aux coordonnateurs du tourisme communautaire dans trois administrations communautaires et pour renforcer la capacité touristique au niveau communautaire.
- 389 000 \$ pour faire progresser l'économie du savoir, grâce à des contributions à Makerspace YK et au Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication à Inuvik et à l'extension des services de Makerspace à d'autres collectivités, ainsi qu'à des ressources pour soutenir un plan d'action visant à guider la construction de l'économie du savoir par la recherche, l'entrepreneuriat, l'infrastructure de connectivité, la collaboration et le renforcement des capacités.
- 300 000 \$ pour élargir le Programme d'encouragement aux activités minières afin d'attirer et d'accroître le soutien aux projets d'exploration en phase initiale et en phase avancée.
- 188 000 \$ pour soutenir et développer le secteur agricole, y compris le soutien financier aux exploitants commerciaux et les contributions du Partenariat canadien pour l'agriculture.
- 169 000 \$ en continu pour l'augmentation des coûts des services publics dans les parcs territoriaux, ce qui porte à 470 000 \$ le financement de base total pour la livraison d'eau et d'égouts et les coûts de chauffage et d'électricité.
- 100 000 \$ pour soutenir le renforcement des capacités des Autochtones dans le secteur des ressources, ce qui contribue à l'augmentation de l'exploration et de l'exploitation minières et constitue une composante de la Stratégie d'exploitation des minéraux.

### ***Infrastructure***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de l'Infrastructure s'élève à 279 millions de dollars, dont 8,8 millions de dollars en dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 4,67 millions de dollars pour réaffecter les fonds du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone aux programmes et aux subventions de l'Arctic Energy Alliance afin de soutenir les investissements des gouvernements communautaires et des bâtiments commerciaux et industriels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 1,135 million de dollars en continu pour faire face à l'augmentation des coûts de renouvellement des baux et des coûts d'exploitation et d'entretien des locaux à usage général du GTNO.
- 552 000 \$ pour couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien des nouveaux locaux loués pour le déménagement des employés de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River.

- 478 000 \$ en continu pour faire face à l'augmentation des coûts du sel pour les routes en hiver.
- 370 000 \$ en continu pour couvrir la hausse des coûts du contrat d'entretien des aéroports de Fort Good Hope, Tulita, Délıne, Colville Lake, Łutselk'e, Gamètı, Wekweètı, Jean Marie River, Fort McPherson, Sachs Harbour, Ulukhaktok et Paulatuk.
- 163 000 \$ pour créer un poste régional en santé et sécurité au travail à Hay River, en raison de l'augmentation de la charge de travail.
- 135 000 \$ pour un poste d'agent du transport routier à Yellowknife afin de répondre aux pressions exercées sur l'application de la loi en raison de la hausse de la circulation routière de réapprovisionnement hivernal et de réduire les délais d'examen des conducteurs.

## ***Justice***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de la Justice s'élève à 137 millions de dollars, dont 4,1 millions de dollars en dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 1,856 million de dollars pour la part du GTNO des coûts relatifs à l'ajout de postes, de véhicules, de logements et d'autres services de police de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vertu de l'*Entente sur les services de police territoriaux des Territoires du Nord-Ouest*, dont :
  - 424 000 \$ pour ajouter deux postes et des véhicules de la GRC pour le détachement de Behchoko;
  - 233 000 \$ pour ajouter un poste de la GRC et un véhicule pour le détachement de Tuktoyaktuk;
  - 390 000 \$ pour deux postes de gendarmes de la GRC et un poste d'analyste de la fonction publique pour le Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet;
  - 809 000 \$ pour l'augmentation des coûts de logement de la GRC.
- 190 000 \$ pour la création d'un poste de conseiller juridique pour soutenir la Cour suprême.
- 150 000 \$ pour la *Stratégie de lutte contre les armes à feu et les bandes criminalisées des TNO*, entièrement compensés par le financement fédéral dans le cadre du Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux bandes criminalisées.
- 129 000 \$ en continu pour un poste de coordonnateur des données pour les services d'aide juridique de Yellowknife.
- 123 000 \$ pour un poste d'officier de justice à Yellowknife afin de répondre à la charge de travail du greffe.
- 25 000 \$ pour financer la recommandation de la Commission sur la rémunération des juges visant à augmenter la rémunération des juges et des juges suppléants de la Cour territoriale.

### ***Administration des terres***

Le budget total de 2022-2023 du ministère de l'Administration des Terres s'élève à 23 millions de dollars, dont 727 000 \$ en dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 304 000 \$ pour soutenir la coordination de la réponse du GTNO aux modifications réglementaires de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* et aux initiatives de politique réglementaire de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.
- 24 000 \$ pour faire respecter le droit foncier et résoudre les questions touchant à l'occupation non autorisée et l'occupation fondée sur des droits.

### ***Affaires municipales et communautaires***

Le budget total de 2022-2023 du ministère des Affaires municipales et communautaires s'élève à 123 millions de dollars, dont 2 millions de dollars en dépenses supplémentaires réparties ainsi :

- 922 000 \$ en continu pour le Fonds de fonctionnement et d'entretien des administrations communautaires afin de continuer à réduire l'écart de financement municipal pour le fonctionnement et l'entretien, dont 833 000 \$ pour les administrations communautaires, et 89 000 \$ pour le gouvernement Got'ıne de Délıne. Ce financement porte la contribution annuelle du Fonds de fonctionnement et d'entretien des administrations communautaires à 57,6 millions de dollars.
- 507 000 \$ de financement ponctuel pour combler le déficit budgétaire lié à l'exploitation du système 9-1-1 des TNO en attendant un examen des besoins à long terme.
- 331 000 \$ en continu pour financer l'augmentation des subventions tenant lieu d'impôts fonciers dans les collectivités disposant d'un pouvoir d'imposition foncière, en raison des changements dans les valeurs foncières évaluées et des augmentations des taux d'imposition foncière.
- 123 000 \$ pour la vérification de l'administration du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, qui est compensée par le financement fédéral.

### ***Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest***

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est un organisme distinct du GTNO, et son budget est inclus dans le budget principal des dépenses à titre d'information. Voici les augmentations à son budget :

- 947 000 \$ en continu pour couvrir la hausse des coûts de fonctionnement et d'entretien de 90 nouveaux logements sociaux financés par le gouvernement fédéral.
- 752 000 \$ en continu pour répondre à la demande accrue de refuges d'urgence de nuit à Hay River et à Fort Simpson.
- 164 000 \$ en continu pour couvrir la hausse des coûts de l'impôt foncier pour 1 531 propriétés.

### ***Budget du plan d'immobilisations***

Le budget des immobilisations de 2022-2023 du GTNO, qui a été approuvé en décembre 2021, prévoit des investissements de 492 millions de dollars dans les programmes d'infrastructures du GTNO, dont une enveloppe de 29 millions de dollars pour les investissements dans les infrastructures communautaires. En comptant l'investissement de 11 millions de dollars proposé dans le budget principal des dépenses de 2022-2023 pour la Société d'habitation des TNO (SHTNO), le total des investissements prévus dans les infrastructures en 2022-2023 s'élève à 503 millions de dollars.

Les administrations communautaires recevront 17 millions de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et 24 millions de dollars d'autres financements fédéraux pour les infrastructures.

Faits saillants du budget de dépenses en immobilisations :

- 47 millions de dollars pour le remplacement et la rénovation d'établissements de santé;
- 150,2 millions de dollars pour les routes (y compris les routes d'hiver), ponts et ponceaux. Ce montant comprend le financement des projets routiers soumis dans le cadre du plan d'infrastructure fédéral;
- 84,1 millions de dollars pour les aéroports et les pistes;
- 29 millions de dollars pour continuer à financer les besoins en infrastructures des administrations communautaires;
- 21,7 millions de dollars pour la construction de nouveaux établissements d'enseignement et la rénovation d'établissements existants;

Le GTNO doit toujours composer avec des difficultés pour ce qui d'entretenir ses actifs existants, d'améliorer l'offre de logements et de satisfaire aux exigences législatives. Le fait de trouver des ressources financières dans le budget de fonctionnement permet d'allouer des fonds supplémentaires à des investissements en infrastructures qui ne seraient autrement pas faisables. Ces investissements stratégiques permettront aux TNO de réaliser leur plein potentiel économique et d'étudier les possibles mesures d'adaptation au changement climatique.

### **Perspectives à moyen terme**

Les perspectives à moyen terme sont calculées selon les revenus projetés sur cinq ans, à partir des données obtenues en janvier 2022. Les perspectives utilisent les dépenses de fonctionnement estimées d'après des plans d'activités sur quatre ans révisés en novembre 2021, et intègrent les nouvelles dépenses proposées dans le budget de 2022-2023. Les investissements en capitaux s'appuient sur le budget d'immobilisations de 2022-2023 (approuvé en décembre 2021) et les projections entourant la planification des immobilisations à long terme.

D'après les prévisions actuelles, les perspectives à moyen terme montrent que le GTNO ne génère pas assez d'encaisse pour investir dans ses infrastructures, ce qui fait que le total de ses emprunts continue d'augmenter. Pour réduire les risques liés aux chocs sur les recettes ou les dépenses, le GTNO vise à disposer d'une capacité d'emprunt d'au moins 100 millions de dollars, en dessous de la limite d'emprunt de 1,8 milliard de dollars. Selon les analyses les plus récentes, le GTNO devrait se situer légèrement au-dessus du coussin de sécurité pour 2022-2023 et serait à 46 millions de dollars sous la limite d'emprunt en 2023-2024, et la dépasserait à la fin de l'exercice 2026-2027.

*Perspectives à moyen terme (prévisions de janvier 2022)*

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES POUR 2022-2023							
	Chiffres réels pour 2020-2021	Estimations révisées de 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
	(prévisions)						
<b>Total des revenus</b>	2,142	2,250	2,303	2,383	2,344	2,277	2,232
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	2,075	2,222	2,172	2,212	2,207	2,202	2,234
<b>Excédent de fonctionnement (déficit)</b>	67	28	131	171	137	75	(2)
<b>Dépenses en immobilisations</b>	184	314	402	340	314	284	238
<b>Total (dette) au 31 mars</b>							
Excédent de trésorerie (déficit) en fin d'exercice	(386)	(609)	(791)	(828)	(817)	(812)	(887)
Dette à long terme et dette garantie	(864)	(846)	(905)	(926)	(922)	(930)	(930)
<b>Total (dette) au 31 mars</b>	<b>(1,250)</b>	<b>(1,455)</b>	<b>(1,696)</b>	<b>(1,754)</b>	<b>(1,739)</b>	<b>(1,742)</b>	<b>(1,817)</b>
<b>Limite d'emprunt</b>	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800
<b>Capacité d'emprunt disponible</b>	550	345	104	46	61	58	(17)

**Risques pour les perspectives budgétaires**

Les risques financiers du GTNO sont les suivants :

- *Dépendance de l'économie ténnoise vis-à-vis du secteur des ressources et incertitude liée à la reprise économique après la pandémie* – L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada depuis 1999. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes du GTNO. La pandémie de COVID-19 a perturbé l'économie mondiale; la reprise à l'extérieur des TNO entraînera des répercussions sur la demande en ressources ténnoises et risque grandement d'amenuiser les recettes fiscales du GTNO. Les autres secteurs — notamment le tourisme, l'accueil et l'hébergement — ont aussi connu d'importantes pertes de revenus et d'emplois, mais ils ne présentent pas de risques pour les revenus autonomes du GTNO. Le manque de dynamisme de l'économie a aussi une incidence démographique qui peut réduire les transferts fédéraux au GTNO.
- *Volatilité des recettes* – Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO. Mais au fil du temps, la subvention de la formule de financement des territoires a réagi aux variations des revenus d'impôt. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources sont également volatiles, mais leur variabilité ne sera pas contrebalancée par la formule de financement des territoires. Ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base, des taux de change et aux décisions opérationnelles des exploitants. En ce qui a trait au budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes d'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par la détermination du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités de fonctionnement, et de les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au

remboursement de la dette et aux infrastructures. En outre, 62,5 % des recettes provenant des ressources sont partagées avec d'autres gouvernements, ce qui réduit d'autant le risque lié aux recettes du Cadre financier du GTNO.

- *Faible croissance des recettes* – La subvention de la formule de financement des territoires représente 70 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d'une année à l'autre. L'augmentation du financement dépend largement de la croissance de la population ténosaise par rapport aux dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux. Les dépenses provinciales très importantes dans le cadre des mesures de soutien liées à la pandémie à l'intention des entreprises et des particuliers augmenteront la formule de financement des territoires à court terme; toutefois, la part du territoire dans la population du Canada diminue, et les mesures d'austérité budgétaire que pourraient prendre les gouvernements provinciaux et les administrations locales pour faire face aux niveaux d'endettement accrus réduiront la croissance à long terme de la subvention de la formule de financement des territoires. Cela signifie que les recettes croissent moins rapidement et qu'il y a moins de financement pour les budgets du fonctionnement et des immobilisations. Et comme le secteur privé n'est pas suffisamment développé, il n'est pas possible de générer des recettes supplémentaires par l'impôt.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement* – Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté au fil du temps sous l'effet combiné d'initiatives, de rajustements pour améliorer les programmes et de croissance forcée (augmentations découlant de coûts et d'une demande de services plus élevés).
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d'immobilisations* – Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.
- *Endettement et financement* – Le GTNO émet des titres d'emprunt pour financer en partie son programme d'immobilisations et répondre à ses besoins en matière d'emprunts à court terme. Le montant de la dette augmente presque continuellement depuis 2009-2010, ce qui témoigne des investissements dans des projets d'immobilisation. Le GTNO a aussi profité du programme de partage des coûts du gouvernement fédéral pour développer les infrastructures du territoire. Malgré cela, l'état des infrastructures des TNO freine les perspectives économiques et entrave la capacité du territoire à se démarquer comme endroit où vivre et faire des affaires à cause du manque d'infrastructures de qualité pour offrir des programmes et des services. Les modestes excédents de fonctionnement et les trois années consécutives de déficits de fonctionnement imprévus ont nécessité de nouveaux emprunts à court terme, et les grands projets d'infrastructure ont provoqué une hausse de la dette à long terme. À mesure que la dette augmente dans les perspectives à moyen terme, les risques suivants augmentent :
  - *Taux d'intérêt accrus* – Comme les dettes augmentent tout au long de la période de prévision, le risque de hausse des taux d'intérêt devient préoccupant. Le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de 5 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d'endettement relativement bas offre une protection contre le risque de hausse des taux

d'intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l'encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures.

- *Dépassement de la limite d'emprunt* – La limite d'emprunt imposée par le gouvernement fédéral est de 1,8 milliard de dollars. Bien que la dette totale du GTNO devrait demeurer inférieure à la limite d'emprunt au cours des quatre prochaines années, le coussin entre la limite et les projections actuelles de la dette est très petit. Il n'y a aucune garantie que le gouvernement fédéral augmente une fois de plus la limite d'emprunt.
- *Dégradation de la cote de crédit* – La Politique de gestion responsable des finances (voir encadré) est un facteur important de la cote de crédit du GTNO. En octobre 2021, Moody's Investors Service a confirmé la cote de crédit Aa1 du GTNO, pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, l'une des cotes les plus élevées disponibles. En janvier 2022, Fitch Ratings Inc. a publié sa première cote de crédit pour le GTNO, soit AA-, deux crans seulement en dessous de la cote AA+ du Canada. Ces deux cotes confirment que le GTNO continue d'appliquer des pratiques de gestion financière responsables.

#### Politique de responsabilité financière

Le GTNO base ses politiques de gestion des dettes sur sa *Politique de gestion responsable des finances*, qui se fonde sur les postulats suivants :

- Le GTNO financera au moins 50 % de ses investissements en infrastructures par ses excédents de fonctionnement.
- Les paiements pour le service de la dette ne dépasseront pas 5 % des recettes totales.

Conformément à la *Politique*, le budget du GTNO prévoit toujours le financement viable de projets d'immobilisations, grâce en partie aux récents efforts de réduction du taux de croissance des dépenses de fonctionnement.

## Stratégie budgétaire

Le GTNO poursuit ses efforts pour que la croissance des dépenses de fonctionnement et d'investissement en infrastructures soit conforme à la croissance des recettes et respecte la *Politique de gestion responsable des finances*.

La stratégie financière définie dans le budget de 2020-2021 consistait à éviter les déficits de fonctionnement tout en réalisant des investissements dans les secteurs prioritaires en utilisant les éléments clés suivants :

- Allouer 10 millions de dollars aux priorités du mandat de la 19<sup>e</sup> Assemblée législative en 2020-2021, et un total de 25 millions pour la durée de son mandat.
- Rechercher des solutions de financement ou de partage des coûts avec le gouvernement fédéral pour avancer sur les priorités.
- Collaborer avec les gouvernements autochtones pour faire progresser des projets aux priorités communes.
- Élaborer des plans d'activités sur quatre ans et accroître l'évaluation des programmes.

Le budget de 2022-2023 fait avancer cette stratégie fiscale. À partir de 2023-2024, la croissance des dépenses pour faire face à l'inflation et à l'augmentation de la demande sera limitée à 10 millions de dollars, et le financement de nouvelles initiatives sera limité à 5 millions de dollars par année.

Le GTNO prend un certain nombre de mesures, notamment l'élaboration de plans de développement économique régional, en prenant des mesures découlant des recommandations de son examen des pratiques d'approvisionnement et en soutenant le travail du Groupe de travail sur la réduction des formalités administratives, afin de contribuer à créer un environnement propice à une économie plus dynamique. De plus, le GTNO continue de réaliser des investissements stratégiques et abordables en infrastructures. Ces stratégies serviront à renforcer l'économie, ainsi qu'à élargir son assiette fiscale, afin de ne pas avoir à chercher d'autres sources de revenus.

### **Renouvellement du gouvernement – Évaluation des programmes**

En octobre 2020, la ministre des Finances a annoncé la mise en œuvre de l'initiative de renouvellement du gouvernement pour changer la préparation du budget, en passant de la préparation à partir des augmentations ou diminutions du budget de l'exercice précédent pour s'appuyer sur la budgétisation fondée sur des valeurs. L'initiative de renouvellement du gouvernement s'appuie sur le principe que les ressources financières devraient être allouées en fonction des priorités du gouvernement et de la valeur des programmes et services pour les résidents.

Elle travaille à l'achèvement des inventaires de programmes et de services pour tous les ministères et procédera à l'évaluation des programmes en 2022-2023. Les techniques d'évaluation des programmes permettront au GTNO :

- de définir les objectifs et les résultats du programme et décrire les actions et les réalisations des chargés du programme en termes clairs pour que les employés et les cadres connaissent leurs objectifs et sachent quoi faire.
- de créer un plan pour mettre en œuvre le programme afin d'éviter la confusion ou les changements majeurs faits à l'improviste.
- de montrer aux cadres ce qu'il faut surveiller pour déterminer ce qui fonctionne et devrait être facilité ou prolongé, et les problèmes à anticiper. Cela leur permettra de gérer efficacement le programme, de régler les problèmes au fur et à mesure, de poursuivre les travaux qui portent leurs fruits et de s'assurer que le programme sert la population visée.
- d'établir un calendrier avec des échéances et un plan pour évaluer les programmes et décider s'ils remplissent leurs fonctions.
- d'aider le gouvernement en lui montrant ce qui fonctionne ou en lui indiquant quoi faire en cas de dysfonctionnement.

## Résumé des opérations

	(en milliers de dollars)			
	Chiffres réels pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023
<b>REVENUS</b>	2,142,361	2,192,397	2,249,920	<b>2,302,537</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>				
Rémunération et avantages sociaux	413,146	425,482	426,578	<b>427,977</b>
Subventions, contributions et transferts	993,397	944,755	978,431	<b>975,526</b>
Amortissement	117,754	127,366	127,366	<b>129,368</b>
Facturation interne	23,673	23,338	23,518	<b>23,507</b>
Matériel et logiciels informatiques	11,882	6,058	6,060	<b>6,005</b>
Services contractuels	205,974	225,806	257,983	<b>243,753</b>
Actifs contrôlables	5,188	3,037	2,999	<b>2,989</b>
Frais et paiements	126,543	132,433	137,635	<b>124,631</b>
Intérêts	16,347	20,478	20,464	<b>20,463</b>
Perte sur la vente de biens	773	-	-	-
Matériel et fournitures	26,401	22,217	22,068	<b>21,981</b>
Services achetés	18,047	17,812	17,564	<b>19,920</b>
Déplacements	8,087	20,281	16,234	<b>15,954</b>
Services publics	40,182	40,891	40,891	<b>40,890</b>
Provisions pour moins-value	6,736	3,193	3,193	<b>3,193</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À ÊTRE MIS AUX VOIX</b>	<b>2,014,130</b>	<b>2,013,147</b>	<b>2,080,984</b>	<b>2,056,157</b>
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) AVANT LES AJUSTEMENTS</b>	<b>128,231</b>	<b>179,250</b>	<b>168,936</b>	<b>246,380</b>
Contributions à l'infrastructure	(60,031)	(63,691)	(77,453)	(84,048)
Travaux d'entretien reportés	(809)	(2,000)	(3,558)	(1,800)
Réserve supplémentaire	-	(65,000)	(65,000)	(35,000)
Écarts estimés des crédits	-	20,000	5,000	5,000
<b>TRAVAUX EFFECTUÉS AU NOM DE TIERS</b>				
Recouvrements	77,250	88,634	111,807	129,122
Dépenses	(77,250)	(88,634)	(111,807)	(129,122)
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE</b>	<b>67,391</b>	<b>68,559</b>	<b>27,925</b>	<b>130,532</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1,718,360</b>	<b>1,686,991</b>	<b>1,785,751</b>	<b>1,813,676</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1,785,751</b>	<b>1,755,550</b>	<b>1,813,676</b>	<b>1,944,208</b>

## Sommaire des revenus

	(en milliers de dollars)			
	Chiffres réels pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023
<b>SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA</b>	1,412,734	1,480,118	1,480,118	<b>1,519,233</b>
<b>PAIEMENTS DE TRANSFERT</b>	320,173	390,587	362,346	<b>393,515</b>
<b>REVENUS FISCAUX</b>				
Impôt sur le revenu	100,031	103,020	130,819	<b>111,153</b>
Impôt des sociétés	3,300	(8,418)	24,467	<b>24,572</b>
Taxe d'accise sur le cannabis	343	331	665	<b>598</b>
Taxe sur le carbone	24,666	34,977	36,531	<b>46,438</b>
Taxe sur le tabac	15,722	14,476	15,403	<b>15,071</b>
Taxe sur le carburant	17,656	18,367	19,269	<b>19,281</b>
Impôt sur le salaire	43,000	42,470	43,860	<b>43,856</b>
Impôt foncier et taxes scolaires	27,996	28,617	28,346	<b>29,273</b>
Taxe sur les primes d'assurance	5,997	5,500	5,500	<b>5,500</b>
	<b>238,711</b>	<b>239,340</b>	<b>304,860</b>	<b>295,742</b>
<b>REVENUS TIRÉS DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES</b>				
Frais liés aux licences, aux loyers, et autres frais	47,174	2,964	2,964	<b>2,779</b>
Redevances minières, pétrolières et gazières	19,153	1,511	24,176	<b>18,686</b>
Frais d'exploitation de carrière	143	100	150	<b>150</b>
	<b>66,470</b>	<b>4,575</b>	<b>27,290</b>	<b>21,615</b>
<b>REVENUS GÉNÉRAUX</b>				
Fonds renouvelable - revenus nets	25,262	25,016	21,691	<b>21,292</b>
Redevances réglementaires	22,444	23,653	23,766	<b>22,930</b>
Intérêts	156	200	336	<b>340</b>
Revenus de placement	4,678	400	400	<b>400</b>
Baux	425	4,024	4,024	<b>3,981</b>
Programmes	23,448	19,540	19,645	<b>18,219</b>
Subventions	75	-	-	-
Subventions non financières	-	140	140	-
Services et divers	3,784	1,804	2,304	<b>2,270</b>
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	24,001	3,000	3,000	<b>3,000</b>
	<b>104,273</b>	<b>77,777</b>	<b>75,306</b>	<b>72,432</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2,142,361</b>	<b>2,192,397</b>	<b>2,249,920</b>	<b>2,302,537</b>

## Sommaire des dépenses d'exploitation

(en milliers de dollars)

	Chiffres réels pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023
<b>Ministère</b>				
Assemblée législative	21,476	24,443	24,443	<b>25,435</b>
Éducation, Culture et Formation	350,410	353,159	356,285	<b>358,318</b>
Environnement et Ressources naturelles	98,847	97,874	100,203	<b>98,723</b>
Exécutif et Affaires autochtones	20,456	22,428	21,874	<b>22,114</b>
Finances	316,141	302,266	317,616	<b>335,239</b>
Santé et Services sociaux	595,255	596,784	601,598	<b>594,777</b>
Industrie, Tourisme et Investissement	63,093	59,989	65,869	<b>59,625</b>
Infrastructure	264,385	278,894	280,212	<b>278,853</b>
Justice	131,228	133,753	133,593	<b>137,054</b>
Administration des terres	21,852	22,425	22,320	<b>22,915</b>
Affaires municipales et communautaires	130,987	121,132	156,971	<b>123,104</b>
	<b>2,014,130</b>	<b>2,013,147</b>	<b>2,080,984</b>	<b>2,056,157</b>
<b>Catégorie de dépense</b>				
Rémunération et avantages sociaux	413,146	425,482	426,578	<b>427,977</b>
Subventions, contributions et transferts	993,397	944,755	978,431	<b>975,526</b>
Amortissement	117,754	127,366	127,366	<b>129,368</b>
Facturation interne	23,673	23,338	23,518	<b>23,507</b>
Matériel et logiciels informatiques	11,882	6,058	6,060	<b>6,005</b>
Services contractuels	205,974	225,806	257,983	<b>243,753</b>
Actifs contrôlables	5,188	3,037	2,999	<b>2,989</b>
Frais et paiements	126,543	132,433	137,635	<b>124,631</b>
Intérêts	16,347	20,478	20,464	<b>20,463</b>
Perte sur la vente de biens	773	-	-	<b>-</b>
Matériel et fournitures	26,401	22,217	22,068	<b>21,981</b>
Services achetés	18,047	17,812	17,564	<b>19,920</b>
Déplacements	8,087	20,281	16,234	<b>15,954</b>
Services publics	40,182	40,891	40,891	<b>40,890</b>
Provisions pour moins-value	6,736	3,193	3,193	<b>3,193</b>
	<b>2,014,130</b>	<b>2,013,147</b>	<b>2,080,984</b>	<b>2,056,157</b>

## Résumé de l'investissement dans l'infrastructure

	(en milliers de dollars)			
	Chiffres réels pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Assemblée législative	2,034	110	1,076	400
Éducation, Culture et Formation	4,356	13,248	24,165	15,919
Environnement et Ressources naturelles	1,917	2,159	4,835	2,110
Finances	2,581	9,254	16,250	79,849
Santé et Services sociaux	22,137	61,120	88,629	47,058
Industrie, Tourisme et Investissement	2,837	14,250	19,978	4,437
Infrastructure	54,078	211,645	247,602	250,121
Justice	2,754	1,541	2,307	1,480
Administration des terres	264	234	318	225
Affaires municipales et communautaires	-	-	-	150
	92,958	313,561	405,160	401,749
<b>Contributions à l'infrastructure</b>				
Éducation, Culture et Formation	8,245	16,900	19,466	9,453
Santé et Services sociaux	3,745	-	-	2,555
Infrastructure	20,469	17,791	26,487	43,040
Affaires municipales et communautaires	29,000	29,000	31,500	29,000
	61,459	63,691	77,453	84,048
<b>Travaux d'entretien reportés (autres que immobilisations)</b>				
Infrastructure	809	2,000	3,558	1,800
	809	2,000	3,558	1,800
<b>Partenariats public-privé</b>				
Infrastructure	90,850	61,330	61,330	4,420
	90,850	61,330	61,330	4,420
<b>Total</b>	246,076	440,582	547,501	492,017

## Sommaire de la dette et de la capacité d'emprunt estimée

	(en milliers de dollars)			
	Chiffres réels pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023
<b>DETTE À COURT TERME</b>				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	374,964	631,000	594,000	790,000
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	-	1,000	1,000	1,000
Société d'hydro des TNO	10,920	-	14,390	-
	385,884	632,000	609,390	791,000
<b>DETTE À LONG TERME</b>				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest				
Obligations remboursables, GTNO	140,000	140,000	140,000	140,000
Obligations remboursables, SETNO	40,000	40,000	40,000	40,000
Nouvelle dette, obligations de la SETNO	-	105,000	-	75,000
Pont de Deh Cho - Obligations à rendement réel	174,533	171,515	174,598	173,517
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie - Dette au titre des PPP	72,800	69,946	69,946	67,065
Hôpital territorial Stanton - Dette au titre des PPP	130,454	127,129	127,129	123,690
Route toutes saisons de la région des Tłı̄chǫ - Dette au titre des PPP	149,796	74,243	74,400	72,300
Société canadienne d'hypothèque et de logement	283	199	196	109
Organismes publics :				
Société d'hydro des TNO	203,416	199,695	191,802	188,531
Société d'habitation des TNO	5,349	4,717	4,716	4,045
	1,302,515	1,564,444	1,432,177	1,675,257
<b>TOTAL DE LA DETTE</b>				
<b>OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION</b>				
Société d'hydro des TNO	16,355	15,984	15,984	15,579
<b>GARANTIES D'EMPRUNT</b>				
Société d'investissement et de développement des TNO	2,318	2,100	2,000	2,000
Société d'habitation des TNO	6,721	4,947	4,893	3,232
	1,327,909	1,587,475	1,455,054	1,696,068
<b>TOTAL DES EMPRUNTS BRUTS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES EMPRUNTS</b>				
<b>MOINS : FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE</b>				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	(78,099)	-	-	-
	1,249,810	1,587,475	1,455,054	1,696,068
<b>EMPRUNTS TERRITORIAUX</b>				
<b>LIMITE D'EMPRUNTS TERRITORIAUX</b>				
<b>POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE À DES FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE</b>				
	1,800,000	1,800,000	1,800,000	1,800,000
	550,190	212,525	344,946	103,932

Taux d'imposition provinciaux et territoriaux au 14 janvier 2022											
	Taux marginal maximum combiné d'impôt sur le revenu <sup>(a)</sup> (%)	Taxe de vente au détail (%)	Taxe sur les carburants <sup>(b)</sup>				Taxe sur le tabac <sup>(d)</sup> (\$/carton)	Impôt sur le salaire <sup>(e)</sup> (%)	Impôt des sociétés		Impôt sur le capital des institutions financières (%)
			Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)	Taxe sur le carbone (c)				Petites (%)	Grandes (%)	
					Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)					
Territoires du Nord-Ouest	47.05	-	10.7	9.1	9.40	10.90	60.80	2.00	2.0	11.5	-
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	8.84	10.73	60.00	2.00	3.0	12.0	-
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	8.84	10.73	62.00	-	0.0	12.0	-
Colombie-Britannique	53.50	7.0	14.5	15.0	9.96	11.71	65.00	1.95	2.0	12.0	-
Alberta	48.00	-	13.0	13.0	8.84	10.73	55.00	-	2.0	8.0	-
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	8.84	10.73	54.00	-	0.0	12.0	4.0
Manitoba	50.40	7.0	14.0	14.0	8.84	10.73	60.00	2.15	0.0	12.0	6.0
Ontario	53.53	8.0	14.7	14.3	8.84	10.73	36.95	1.95	3.2	11.5	1.25
Québec	53.31	9.975	19.2	20.2	-	-	29.80	4.26	3.2	11.5	1.25
Nouveau-Brunswick	53.30	10.0	10.87	15.45	8.84	10.73	51.04	-	2.5	14.0	5.0
Nouvelle-Écosse	54.00	10.0	15.5	15.4	-	-	59.04	-	2.5	14.0	4.0
Île-du-Prince-Édouard	51.37	10.0	8.47	14.15	8.84	10.73	55.04	-	1.0	16.0	5.0
Terre-Neuve-et-Labrador	54.80	10.0	14.5	16.5	8.84	10.73	65.00	2.00	3.0	15.0	6.0
Moyenne pondérée <sup>(g)</sup>	52.53	7.4	15.4	15.6	6.78	8.17	44.03	2.09	2.6	11.4	1.42

Notes :

(a) Plus hauts taux combinés de l'impôt sur le revenu et de la surtaxe sur les particuliers (fédéral-provincial-territorial), en vigueur pour l'année d'imposition 2022.

(b) Le taux de la taxe sur l'essence vendue le long des routes aux TNO est de 6,4 cents le litre. La taxe sur le carburant de la C.-B. ne comprend pas les surtaxes à Victoria et dans le Lower Mainland. Les taux de la taxe sur le carburant du Québec varient aussi par région.

(c) Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et le 1<sup>er</sup> juillet 2019 au Nunavut et au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont mis en place des taxes provinciales sur le carbone. Le Québec et la Nouvelle-Écosse ont des systèmes de plafonnement et d'échange. La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

(d) Le Manitoba et la Saskatchewan appliquent la taxe provinciale de vente sur les produits du tabac. La taxe de vente harmonisée s'applique aux ventes de produits du tabac en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique et le Québec n'appliquent pas de taxe de vente aux produits du tabac.

(e) Les TNO et le Nunavut prélèvent un impôt sur le salaire des employés. Les autres provinces qui prélèvent de l'impôt sur le salaire accordent des exemptions aux petites entreprises, ou bien font varier les taux en fonction de l'importance de la masse salariale.

(f) L'Ontario et le Québec prélèvent un impôt sur le capital des institutions d'assurance-vie. La Saskatchewan et le Manitoba prélèvent aussi un impôt sur le capital des sociétés de la Couronne provinciales.

(g) La moyenne est pondérée selon les populations provinciales ou territoriales au 1<sup>er</sup> juillet 2021.